





# Sommaire

|    |  |
|----|--|
| 4  | Préface Laura Chaubard   |
| 5  | Introduction Olivier Flament                                     |
| 6  | Contributions  |
| 8  | <b>1. Présentation générale de l'APSV</b>                        |
| 8  | 1.1 Historique et projet associatif                              |
| 11 | 1.2 Fonctions supports   |
| 13 | <b>2. Prévention spécialisée</b>                                 |
| 16 | 2.1 Maraudes et accompagnement individualisé                     |
| 19 | 2.2 Animations éducatives collectives                            |
| 29 | <b>3. Insertion socioprofessionnelle</b>                         |
| 29 | 3.1 Accueil et accompagnement vers l'emploi                      |
| 30 | 3.2 Formation  |
| 39 | <b>4. Développement social</b>                                   |
| 39 | 4.1 Culture. Parcours d'éducation artistique et culturelle       |
| 52 | 4.2 Egalité. Plan de lutte contre les discriminations à l'emploi |
|    | <b>5. Annexes</b>  |
| 63 | Le conseil d'administration au 31 décembre 2020                  |
| 64 | L'équipe de l'APSV au 31 décembre 2020                           |
| 65 | Partenaires de l'APSV en 2020                                    |

## La Présidente

En 2020, la crise sanitaire a bouleversé l'activité économique, sociale et culturelle. Comme de nombreux acteurs associatifs, l'APSV s'est adaptée afin d'assurer une continuité d'activité au bénéfice des plus précaires. L'implantation de l'association sur un site culturel particulièrement touché par les mesures de fermeture administrative a par ailleurs multiplié les difficultés d'organisation des projets. En effet, les actions éducatives et sociales de l'association s'appuient, pour une large part, sur la programmation culturelle du site de La Villette, la culture étant un levier de travail social. Fermés quasiment la moitié de l'année et de façon inédite, les établissements culturels n'ont pu soutenir le travail de l'association par l'apport précieux de leur programmation et toutes les actions inclusives permettant aux populations de proximité d'être intégrées à la vie du Site de la Villette n'ont pu se développer. De nombreuses actions éducatives collectives ont également dû être annulées du fait, cette fois-ci, de l'impossibilité de constituer des groupes, proscrit par les autorités sanitaires pour les temps extrascolaires.

Pour toutes ces raisons, ce rapport d'activité de l'association est atypique, reflétant toutes les difficultés du secteur associatif à poursuivre ses actions dans ce contexte. Il témoigne également de l'implication du personnel qui, au-delà de la nécessité de s'adapter, a redoublé d'investissement pour inventer, faire de nouvelles propositions, au gré des protocoles sanitaires, afin que les 5 000 usagers de l'association pâtissent le moins possible de cette situation.

Cette crise a également ébranlé le modèle économique de l'APSV, bien que son assise soit saine. Grâce au soutien renouvelé des partenaires financiers, et en premier lieu des établissements du Site de la Villette et de la Ville de Paris, qui ont maintenu leur soutien à l'association malgré la baisse d'activité, la pérennité financière de l'association n'est pas aujourd'hui menacée. Qu'ils en soient ici remerciés. En ce moment de crise, la solidarité à l'égard de l'association mais également la valorisation de la qualité des actions ont permis de traverser sereinement une période troublée.

Au moment où ces lignes sont écrites, le site de la Villette reprend progressivement ses activités et attire de nouveau des milliers de visiteurs. L'engagement social des établissements du site, notamment par son soutien à l'APSV, reste, plus que jamais nécessaire pour poursuivre l'aventure de ce site culturel unique, tout à la fois exigeant et populaire.

**Laura Chaubard**



## **Le Directeur Général**

Malgré les conditions sanitaires pénalisantes, les équipes de l'association ont tenté, en 2020, d'adapter l'ensemble de nos accompagnements des usagers. Les enjeux sont importants. En temps de crise, les personnes les plus touchées sont les plus vulnérables, renforçant ainsi la précarité.

Les acteurs associatifs ont la nécessité de se mobiliser pour poursuivre leurs actions et anticiper ainsi les difficultés sociales à venir. C'est ainsi que nous avons dialogué en permanence avec les services de la Ville de Paris et du Ministère de la Justice pour poursuivre l'accueil de jeunes condamnés à des peines de travail d'intérêt général, en modifiant les protocoles d'accompagnement. Les lieux d'accueil se sont raréfiés en 2020, et nous restons mobilisés pour que ces jeunes puissent effectuer leur peine dans une dynamique de réinsertion. Ne pas donner cette possibilité peut avoir des conséquences dramatiques pour les parcours de vie. Également, toutes nos actions d'éducation aux médias ont nécessité un investissement conséquent, à l'heure où foisonnent sur les réseaux sociaux de nombreuses théories complotistes dont les jeunes mesurent mal les conséquences. Enfin, nos actions de développement culturel et de lutte contre les discriminations se sont développées au gré des possibilités offertes par le contexte sanitaire. Seul notre service formation a poursuivi ses activités de façon quasi normale notamment par la mise en place de formation en distanciel. Notre activité de formation a d'ailleurs obtenu la certification Qualiopi, en 2020, désormais obligatoire pour tous les organismes de formation.

Je remercie chaleureusement l'ensemble du personnel qui a su réagir et faire preuve de capacité d'adaptation pour continuer à aider les plus précaires. C'était essentiel ! Nous craignons malheureusement que la crise que nous traversons n'accroisse dans les mois à venir les inégalités et nous demande un investissement accru afin d'en limiter la réalité.

**Olivier Flament**



# Contributions

## INTERVENTIONS/CONFÉRENCES

- Interview et débat avec Olivier Flament et les auditeurs de France Bleu - Radio France, émission de radio “Tous experts : Qu’est-ce qu’une discrimination ? Comment lutter contre ce phénomène ?” le lundi 28 septembre 2020.
- Intervention de Marie Hatet dans le cadre du premier atelier du cycle « Changer nos pratiques » organisé le mardi 13 octobre 2020 par Futurs Composés, réseau national de la création musicale : « Etats des lieux de la transmission dans les territoires en situation de crise », aux côtés de Vincent Bonnefoy, conseiller technique en action territoriale de la CAF 93 et de Vincent Beltramo, responsable développement culturel 9-9 bis 62.
- Interview et débat avec Olivier Flament et les auditeurs de France Bleu - Radio France, émission de radio “ Tous experts : Stéréotypes et préjugés, définitions” le mercredi 14 octobre 2020.

## PARTICIPATIONS

- Participation de Grace Boglo et Olivier Flament aux universités d’hiver de la formation professionnelle à Biarritz les 29 et 30 janvier 2020.
- Participation d’Olivier Flament et Francis Mbella à l’Hackathon, le dialogue social dans l’insertion par l’activité économique à Rennes, le mardi 13 octobre 2020.
- Participation d’Olivier Flament au comité régional de la mobilité européenne et internationale des jeunes (Coremob) d’avril à décembre 2020, groupe de travail “ Valorisation des compétences acquises dans le cadre de la mobilité internationale ”, mis en place par le Conseil régional et la DRJSCS.
- L’APSV siège au comité de site de la Villette coordonné par l’EPPGHV et rassemblant l’ensemble des établissements culturels du site. Elle préside le comité de sécurité du site de la Villette.
- Elle participe aux réunions et consultations partenariales initiées par la mairie d’arrondissement et par la Ville de Paris (Etats généraux de la prévention des rixes, notamment).
- Par ailleurs Olivier Flament, directeur de l’APSV et président de Villette emploi, est administrateur de la régie de quartier du 19e arrondissement ; président de Coorace Île-de-France depuis septembre 2020 ; Administrateur de Coorace national.

En 2020, l’APSV a accueilli **2 stagiaires**.





# 1. Présentation générale de l'APSV

## 1.1 Historique et projet associatif

### 1.2 Fonctions supports

## 1.1 Historique et projet associatif

Parc culturel urbain, ouvert sur la ville, entre Paris et banlieue, La Villette fonde dès sa création en 1986, une association afin de promouvoir la diversité des usages et des usagers dans un climat de sérénité sociale.

D'abord orientée vers les jeunes et la prévention des incivilités sur le site de la Villette, dans une démarche éducative, l'APSV est progressivement devenue un acteur social de son territoire, le nord-est parisien. Elle incarne la responsabilité sociale d'un site culturel à l'égard de son territoire.

Chaque année, ce sont près de 5 000 jeunes et adultes qui participent à nos activités.

Animée par une quinzaine de salariés, éducateurs.trices, coordinateurs.trices, formateurs.trices, elle est dirigée depuis 2012 par Olivier Flament.

L'association est administrée par les établissements culturels du site de la Villette : l'Etablissement public du parc et de la grande halle de la Villette, Universcience, La Cité de la musique-Philharmonie de Paris, Le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris, le Zénith Paris - La Villette, le Théâtre Paris-Villette.

L'association est présidée en 2021 par Laura Chaubard, directrice générale de l'établissement public du parc et de la Grande Halle de la Villette.

Découvrez l'histoire de l'APSV en images : <https://vimeo.com/manage/videos/347050245>





Le pavillon des Maquettes, dessin de Placide

## LE PROJET ASSOCIATIF

Le projet de l'association est décliné autour de quatre axes d'intervention :

- **La prévention spécialisée**, a pour objet de mener des actions éducatives en contrepoint de la politique de sécurité du site. Levier d'intervention auprès des jeunes fréquentant le site, la prévention permet de les rendre acteurs de la vie du parc, notamment par des actions d'animation en s'appuyant sur les ressources culturelles du site.
- **L'insertion professionnelle**, postule qu'un lieu comme la Villette est aussi vecteur d'accessibilité sur le monde du travail pour les personnes sans emploi ou en situation de précarité. En créant en 2013 un groupe économique solidaire, l'APSV s'est dotée d'outils de l'économie sociale et solidaire dans le domaine de la culture. Une centaine de demandeurs d'emploi, jeunes et bénéficiaires du RSA, sont ainsi accompagnés chaque année dans un parcours d'insertion professionnelle. Egalement, organisme de formation, l'APSV promeut l'insertion sur le marché du travail par la qualification et la formation.
- **Le pôle développement social et culturel**, élabore des projets avec les acteurs sociaux du territoire en s'appuyant notamment sur les ressources culturelles du site. Ainsi, des parcours d'éducation artistique et culturelle sont élaborés chaque année à destination de plus de 1000 jeunes fréquentant des structures sociales, où la culture est support d'intervention éducative et de développement social. Egalement, l'APSV favorise l'égalité en coordonnant le plan de lutte contre les discriminations du 19<sup>e</sup> arrondissement.
- **La citoyenneté** est développée à travers des **programmes d'éducation auprès des jeunes et des professionnels**. Un axe important est décliné vers les jeunes sous main de justice et/ou condamnés à des peines de travail d'intérêt général sous forme de stages collectifs au sein de l'association. Les thématiques éducatives de la laïcité et de **l'éducation à l'image**, de prévention des conduites à risques sont développées dans le cadre de dispositifs collectifs.



## 1.2 Fonctions supports

Afin d'administrer l'association, les fonctions supports sont en constante évolution pour une promotion des pratiques professionnelles éthiques et efficaces. De nombreux outils et procédures sont mises en œuvre pour que les ressources aillent d'abord et majoritairement vers les actions opérationnelles. L'association s'est engagée dans une démarche qualité qui aboutira, nous le souhaitons, à la normalisation Iso 9001 en 2021.

La gestion du parc informatique de l'association est externalisée auprès de la société Novatim.

L'association administre plusieurs sites internet :

[www.apsv.fr](http://www.apsv.fr)

[www.paris19contrelesdiscriminations.fr](http://www.paris19contrelesdiscriminations.fr)

[www.parcourirlavillette.fr](http://www.parcourirlavillette.fr)

[www.villette-emploi.fr](http://www.villette-emploi.fr)

Un poste de comptable, mutualisé avec Villette Emploi, permet la gestion de la comptabilité associative.

Un gestionnaire ressources humaines est dédié aux fonctions de paie, recrutement, suivi des salariés permanents, plan de formation interne.

La gestion matérielle de l'association est confiée à l'assistante de direction.

Commissaire aux comptes : le cabinet JM audit et conseils audite l'association.



# 2. Prévention spécialisée

## 2.1 Maraudes et accompagnement individualisé, peines de TIG

## 2.2 Animations éducatives collectives

La prévention spécialisée s'inscrit au cœur du projet associatif de l'APSV depuis sa création en mars 1986. Sur le parc de la Villette et plus largement sur le territoire nord-est parisien, l'APSV développe une action de prévention qui se déploie sous des formes d'intervention variées : maraudes, accueil et accompagnement individualisé, actions collectives, et qui s'appuie sur les ressources culturelles du territoire, sur des outils d'insertion permettant une mise en activité concrète des jeunes accompagnés, ainsi que sur un partenariat étroit avec les acteurs de prévention spécialisée et d'éducation du territoire parisien.

### ÉQUIPE

Réminicie MÉTAYER, éducatrice socioéducative chargée des projets collectifs

Camille MENTREL, chargée de mission éducation aux médias

### RAPPEL DES OBJECTIFS

- Prévenir la délinquance, les incivilités, les conduites à risques sur le site de la Villette
- Prévenir les risques d'exclusion des jeunes
- Favoriser leur insertion sociale et professionnelle, l'accès aux droits, à l'éducation, à la santé, à la culture
- Être un lieu de ressources éducatives en direction des jeunes parisiens
- Être un lieu ressources pour les structures de prévention et de travail social
- Contribuer aux différentes politiques sociales, prévention, sécurité et jeunesse du territoire

En 2020, le service prévention de l'APSV est composé de deux intervenantes éducatives, une responsable de service et d'intervenants ponctuels. Ce service travaille en transversalité avec les autres équipes et ressources de l'APSV (éducation artistique et culturelle, plan de lutte contre les discriminations à l'emploi, organisme de formation, insertion par l'activité économique). Une chargée de mission éducation aux médias contribue à la mise en œuvre des actions éducatives collectives de prévention.

## **Nous identifions trois types d'intervention :**

- Maraudes et accompagnement individualisé (dont peines de TIG)
- Animations éducatives collectives
- Accompagnement vers l'emploi

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire et les deux confinements au printemps et à l'automne. Notre travail d'accompagnement a été marqué par une forte baisse des accompagnements individualisés en raison d'abord de la fermeture de nos bâtiments et du Parc de la Villette, pour une partie de l'année, mais également de la difficulté d'organiser des activités en présentiel, notamment pour l'ensemble des actions de prévention qui s'appuie sur l'activité culturelle. De fait, l'année 2020 restera une année très particulière en termes d'activité du service prévention.

En 2020, nous avons réalisé 49 accompagnements individualisés.

90% des individus accompagnés par l'équipe de prévention de l'APSV sont des hommes, souvent concernés par des problématiques judiciaires. Cette observation est notamment liée à la continuité du partenariat avec le SPIP et la PJJ et à la mise en œuvre d'actions collectives ou de mesures individualisées (TIG, mesures de réparation) en direction de majeurs et mineurs sous main de justice. A Paris, ces problématiques touchent davantage les hommes que les femmes.

L'APSV accueille des jeunes qui s'orientent spontanément vers la structure ou qui sont orientés par une structure partenaire (association de prévention spécialisée, collège, SPIP), soutient les démarches éducatives et d'accompagnement social développées par ces partenaires en apportant des ressources (culture, médias, citoyenneté, lutte contre les discriminations) et en outillant les professionnels socioéducatifs (formation, supports, comités de pilotage et groupes de travail).

Les jeunes accompagnés à l'APSV peuvent bénéficier de plusieurs dispositifs d'accompagnement.

En partenariat avec la DASES, des actions de formation ont par ailleurs été mises en œuvre sur les usages numériques et la prévention des conduites à risques. Ces actions ont été coordonnées par l'organisme de formation de l'APSV.

Au total, 609 jeunes ont été concernés par des actions de prévention en 2020, portés par le pôle éducatif de l'association (prévention, éducation artistique et culturelle, éducation aux médias). Les actions collectives de prévention s'appuient sur une étroite collaboration entre ces différents services et s'adressent à des groupes de jeunes adolescents et de jeunes adultes. Des cycles d'éducation aux médias constituent notamment un levier éducatif dans la mise en place d'actions de prévention des conduites à risques sur internet et sur les réseaux sociaux. Ces actions permettent d'aborder les discours de haine et appels à la haine, la question des théories complotistes, la notion de revenge porn ainsi que les conduites addictives (jeux vidéos, réseaux sociaux...). Le dispositif d'éducation artistique et culturelle « Parcourir la Villette » permet de mettre en œuvre des parcours EAC avec des jeunes impliqués dans des faits de violence ou suivi par la protection judiciaire de la jeunesse. Ces parcours mobilisent des ressources éducatives et culturelles qui visent à favoriser la prévention des rixes et de la récidive.

## PARTENARIATS MOBILISÉS

**Partenariats institutionnels et financiers :** Département de Paris, Préfecture de Paris, Fonds interministériel de prévention de la délinquance, La Mairie du 19e arrondissement, Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation et la Protection Judiciaire de la Jeunesse de Paris Etablissements culturels du site de la Villette.

**Partenariats opérationnels :** les associations de prévention, les associations du 19e arrondissement, les structures d'hébergement d'urgence et foyers, les établissements scolaires parisiens, les établissements culturels du site de la Villette, des entreprises locales, la Mission locale de Paris, le Pôle emploi.

Notre objectif est de formaliser ces partenariats par la signature de conventions.

L'APSV participe à la réunion de coordination des associations de prévention du 19e arrondissement aux côtés de la Mairie et des autres acteurs de prévention.

Elle coordonne le Comité stratégique prévention et sécurité du site de la Villette réunissant l'ensemble des responsables sécurité du site et le commissariat du 19e arrondissement. Instance d'échanges, d'anticipation et d'analyse des événements, ce comité permet de réguler et de coordonner les modalités d'intervention sur le site afin de prévenir incivilités et délinquance.

## 2.1 Maraudes, accompagnement individualisé, peines de Travaux d'intérêt général (TIG)

### **ACTION 1 MARAUDES SUR LE PARC DE LA VILLETTE**

#### DESCRIPTION DE L'ACTION

Le mode d'entrée en contact avec les jeunes dans le parc de la Villette se fait par le biais des maraudes régulières. L'objectif est d'aller à la rencontre des jeunes, de connaître leurs lieux de regroupement et la manière dont ils occupent ces espaces.

Les lieux de regroupement sont relativement stables : espace de musculation, escaliers passerelle Zénith, aux abords de la Grande Halle, sur le parvis de la Cité des sciences, jardin des bambous, côté pelouse du triangle de la Grande Halle, entrée de parking...

Les établissements culturels du site de la Villette sollicitent régulièrement l'APSV afin de privilégier la possibilité d'un accompagnement social. Des maraudes ciblées ont été réalisées en concertation avec les établissements culturels et les services sociaux de la Ville de Paris.

Les mesures sanitaires de prévention contre l'expansion du virus ont fait l'objet de maraudes durant le deuxième semestre 2020, afin de veiller à ce que les usagers du parc et des établissements ouverts au public respectent les gestes barrière, notamment le port du masque. Nous avons également observé quelques regroupements à la lisière du Parc, avec des individus consommant de l'alcool, y compris pendant les périodes de couvre-feu.

### **ACTION 2 ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ**

#### DESCRIPTION DE L'ACTION

A partir des contacts engagés lors des maraudes, nous accompagnons certaines personnes individuellement sur la consolidation de leur projet socioprofessionnel. Cet accompagnement s'étend sur plusieurs mois et permet d'aborder les différentes problématiques auxquelles sont confrontés ces jeunes dans leur parcours d'insertion. Les actions collectives sur lesquelles est mobilisée l'équipe éducative à l'APSV permettent également d'engager des suites de parcours avec l'APSV. Les partenaires orientent également des jeunes dans le cadre de mesures éducatives (mesures de responsabilisation par exemple), de mesures pénales (réparations, peines de Travail d'Intérêt Général - TIG) ou de co-suivi. Notre intervention auprès de ces jeunes consiste à leur proposer un espace qui permettra la construction d'un parcours individualisé, pour une prise en charge sociale globale (scolarité, formation, emploi, logement, etc.).

La problématique justice est prégnante pour une grande partie des jeunes accueillis. Nous constatons une précarisation des situations des jeunes : logement, addictions, emploi, santé, difficultés avec la langue française.

Les jeunes accueillis sont majoritairement très éloignés du monde du travail.

L'équipe éducative est, par ailleurs, confrontée à des situations complexes au niveau administratif avec des profils « mineurs non accompagnés » en situation transitoire, ni mineurs, ni majeurs. Ces jeunes sont particulièrement précarisés et isolés.

## **ACTION 3 PEINES DE TIG**

### **DESCRIPTION DE L'ACTION**

L'APSV est habilitée par les tribunaux de Paris et de Bobigny à recevoir et accompagner des personnes condamnées à une peine de Travail d'intérêt général.

L'APSV mobilise et sollicite, pour les lieux d'exécution de la peine, des personnes volontaires au sein des établissements culturels du site de la Villette afin qu'elles accueillent dans leur service des jeunes condamnés à des peines de TIG (seules les collectivités locales, les établissements publics et les associations peuvent être habilités à recevoir des TIG). Une éducatrice de l'APSV accueille et accompagne le jeune pendant sa peine au sein d'un établissement.

Les personnes condamnées ont à accomplir un temps de travail d'une durée pouvant aller de 20 à 400 heures pour les TIG. Le travail d'intérêt général peut concerner des majeurs, et des mineurs dès 16 ans. Il doit être adapté à leur âge, présenter un caractère éducatif et favoriser leur insertion sociale.

L'enjeu de cette mesure est qu'elle offre une alternative à l'incarcération. Elle permet la réparation de l'infraction commise et constitue une expérience professionnelle qui contribue à une démarche d'insertion ou de réinsertion sociale.

Proposer un lieu d'exécution de la peine sur le site de la Villette comporte un double intérêt pour le jeune : d'une part parce qu'il bénéficie sur le site d'un environnement culturel inédit; d'autre part parce que l'APSV offre de nombreux dispositifs éducatifs et d'insertion permettant d'accompagner le jeune au-delà de l'exécution de sa peine.

Pour accompagner les équipes accueillant des jeunes en TIG, l'APSV collabore avec le Service pénitentiaire d'insertion et de probation du ministère de la Justice (SPIP), et la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ). L'APSV assure le suivi éducatif du « stagiaire » (accueil, suivi, point d'étape, bilan), en lien avec le tuteur TIG et le référent du SPIP ou de la PJJ.

En 2020, le contexte sanitaire ayant engendré une diminution presque totale des activités culturelles des établissements du parc, la capacité d'accueil de personnes en TIG a fortement diminué. Les personnes accueillies individuellement pour leur TIG sur le site de la Villette ont occupé des postes de travail d'assistance technique ou administrative à la Philharmonie de Paris et à l'APSV-Villette emploi. 8 individus ont été accueillis dans ce cadre en 2020.

Une formation des tuteurs de TIG est proposée à chaque partenaire désireux d'accueillir un stagiaire. Cette formation a lieu à l'APSV et est organisée par son organisme de formation. Une rencontre annuelle des tuteurs de TIG de la Villette a été organisée par l'APSV le 16 septembre 2020, elle a permis de faire un état des lieux de la capacité d'accueil des professionnels au regard du contexte sanitaire.

L'APSV veille à renouveler régulièrement l'information sur le dispositif et à mobiliser les nouvelles équipes. Elle met par ailleurs en œuvre des stages collectifs pour des jeunes majeurs condamnés à des peines de TIG.



## **ACTION 4 MESURES DE RESPONSABILISATION**

### **DESCRIPTION DE L'ACTION**

Des partenariats sont initiés avec les collèges de proximité pour accueillir des élèves dans le cadre de mesures de responsabilisation, suite à un comportement inadapté de l'élève dans l'enceinte de l'établissement. Les motifs sont généralement les suivants: atteintes aux personnes, propos racistes ou discriminatoires, agressions verbales, agressions physiques, manques de respect à autrui, actes d'incivilité, harcèlement, atteintes aux biens.

La mesure de responsabilisation a pour objectif de faire participer les élèves, en dehors des heures d'enseignement à des activités de solidarité, culturelles ou de formation à des fins éducatives. La mesure de responsabilisation est mise en place pour éviter un processus de déscolarisation tout en permettant à l'élève de témoigner de sa volonté de conduire une réflexion sur la portée de son acte tant à l'égard de la victime que de la communauté éducative. Cette mesure est destinée à aider l'élève à prendre conscience de ses potentialités et à favoriser un processus de responsabilisation. La mesure est de 12h minimum, et ne peut excéder 18h. Des conventions ont été signées en 2020 avec les collèges Georges Rouault et Edgar Varèse dans le 19e arrondissement.

## **ACTION 5 GROUPE DE PAROLE AU SEIN DU COLLÈGE EDGAR VARÈSE**

### **DESCRIPTION DE L'ACTION**

A la demande du principal du collège Edgar Varèse, limitrophe du site de la Villette, un groupe de parole avait été mis en place par l'APSV en septembre 2018 au sein de l'établissement une fois par semaine, sur le temps méridien. Il a été poursuivi en 2019 et interrompu en 2020. La reprise est programmée en janvier 2021. Cet espace d'échanges et d'expression libre est ouvert aux élèves volontaires. Il est animé par l'équipe éducative de l'APSV et permet de mettre en place des projets en lien avec les thématiques abordées lors de cet espace et les centres d'intérêt des jeunes.

## 2.2 Animations éducatives collectives

En 2020, 221 jeunes, mineurs et majeurs ont été accompagnés dans le cadre d'animations collectives d'éducation à la citoyenneté et aux médias. A travers ces actions éducatives collectives, l'APSV s'inscrit dans des démarches de pédagogie active. Les stagiaires, mineurs ou majeurs, sont co-acteurs, avec les différents intervenants, du déroulement des ateliers. Débats, interview, rencontres, manipulation du matériel vidéo, sont autant d'espaces pour s'exprimer, retrouver confiance en soi et développer ses compétences.

### **ACTION 1 ATELIERS D'ÉDUCATION AUX MÉDIAS RADIO-TÉLÉ LA VILLETTE**

#### RAPPEL DES OBJECTIFS

- Proposer un outil permettant d'étayer l'accompagnement éducatif des jeunes (éducation, prévention)
- Contribuer à un meilleur accès des jeunes aux ressources culturelles du territoire
- Apporter des connaissances et techniques en analyse de l'image, recherche des sources, décryptage des informations, droits et responsabilité
- Favoriser les interactions entre les jeunes, les échanges et débats, l'élaboration collective de projets, ouvrir des espaces de socialisation et d'expression
- Revaloriser l'estime de soi et la remobilisation individuelle à travers une démarche-projet
- Prévenir les conduites à risques

#### DESCRIPTION DE L'ACTION

Le dispositif d'éducation aux médias RADIO TELE LA VILLETTE propose un cadre éducatif reposant sur le collectif et la responsabilisation de chacun.e.

Le projet participe de l'action globale de l'APSV en matière de prévention, d'accès à la culture et d'éducation artistique en particulier pour les populations des quartiers prioritaires.

L'approche pédagogique développée au sein des ateliers d'éducation aux médias est active et créative : les participants deviennent chroniqueurs, cadres, preneurs de son, assistants. La mobilisation active des participants est au cœur des ateliers, l'objectif étant de favoriser l'apprentissage par la pratique et l'expérience. Le jeu de l'interview et du tournage permet aux jeunes les plus en rupture de se mettre en confiance (chacun se positionnant sur un rôle qu'il choisit). Les participants s'inscrivent dans une dynamique valorisante pour eux-mêmes et valorisable auprès de leurs proches, à travers le film qu'ils auront réalisé.

Des objectifs spécifiques sont fixés pour chaque groupe (soutien à l'apprentissage de la langue française, prévention des conduites à risques, découverte des métiers, par exemple).

## DÉROULEMENT

- Les ateliers RTLV se déroulent sur plusieurs séances allant de 3 à 10 ateliers avec des groupes de cinq à vingt participants, sur le temps scolaire ou dans le cadre de prises en charge spécifiques (loisirs, accompagnement à la scolarité, ASE...).
- Le calendrier s'adapte aux contraintes des participants et structures partenaires : semaine/week-end, sur plusieurs semaines ou plusieurs mois.
- Les ateliers se déploient sur le site de La Villette, dans les différents établissements culturels du site principalement, mais aussi au sein des structures partenaires.
- Lors de chaque cycle d'ateliers, l'APSV s'appuie sur l'offre culturelle du site de la Villette. Les jeunes assistent ainsi à un spectacle, rencontrent des professionnels du site, des artistes et développent autour de ces visites et rencontres des outils journalistiques ou de fiction (prises de sons d'ambiance, tournage, rédaction d'interviews, de chroniques ou de scènes).
- Des ateliers d'initiation au montage sont également proposés.

## ACTIONS RÉALISÉES EN 2020 :

### **Collèges Marx Dormoy et Georges Clémenceau (18e)**

Une action a été menée avec les élèves des collèges Marx Dormoy et Georges Clémenceau et leurs adjoints éducatifs dans le cadre du dispositif Action collégiens. Ce parcours a débuté en novembre 2019 et devait se poursuivre sur 13 étapes. Sur ces 13, seulement 4 ont eu lieu, en raison du confinement de mars à mai 2020. L'objectif principal était de construire avec les jeunes un usage responsable et positif des réseaux sociaux. Lors de chaque séance, les participants (par équipes) devaient réaliser une vidéo/reportage qui retranscrivait leurs acquis pour leur vlog.

### **Collège Edgar Varèse (19e)**

Une autre action a été mise en œuvre avec la classe de 6e média du collège Edgar Varèse du 19e arrondissement. Le projet consistait à développer un esprit critique et comprendre les techniques journalistiques. L'APSV proposait par la suite des espaces de mises en situation pratique qui permettaient aux jeunes d'étayer les apports théoriques vus en classe.

Ce parcours de 4 ateliers s'est déroulé entre mars et juin 2020. Ils ont eu lieu à l'APSV, sur le parc de la Villette et au collège Varèse. Le groupe a appris à utiliser le matériel vidéo, comment préparer et réaliser un micro-trottoir, ils ont rencontré deux professionnels de l'information (un journaliste de presse écrite et une monteuse vidéo) et réalisé une interview.

**Des cycles d'ateliers se sont déroulés dans le cadre du dispositif d'éducation artistique et culturelle Parcours la Villette.** Les objectifs sont de soutenir la démarche engagée d'ouverture culturelle, de découverte d'univers artistiques et de rencontres avec des professionnels. En 2020, des actions de ce type ont été menées avec le CEF d'Épinay-sur-Seine (3 jeunes), la classe ENSA du collège Sonia Delaunay (9 élèves en apprentissage du français), le PRE Pantin (10 jeunes), la classes de CM2 de l'école Langevin-Wallon de Romainville (24 élèves).

### **CEF - Centre éducatif fermé à Épinay-sur-Seine (93)**

L'accueil en CEF est une alternative à l'incarcération. Les jeunes accueillis cumulent différentes problématiques, le plus souvent depuis l'enfance (sociales, scolaires, familiales, de santé). L'équipe éducative est composée d'éducateurs, de professeurs, de professionnels de santé. Le parcours s'inscrit dans le cadre de l'enseignement «culture et savoirs de base» dispensé aux jeunes, autour des axes citoyenneté et ouverture culturelle.

Ce projet constitué de 3 jeunes avait pour objet :

- Remobiliser les jeunes autour d'un projet collectif (réalisation d'un reportage vidéo)
- Favoriser l'ouverture culturelle des jeunes, leur faire expérimenter de nouvelles pratiques et découvrir des disciplines artistiques et culturelles
- Revaloriser l'estime de soi à travers des expériences valorisantes et privilégiées
- Ouvrir de nouvelles perspectives de vie, notamment professionnelles (avec des rencontres métiers)
- Acquérir des techniques vidéo et journalistiques
- Sensibiliser les jeunes à la question des stéréotypes et des préjugés

Les ateliers se sont déroulés au CEF et à l'APSV. Les jeunes ont assisté à un spectacle au Théâtre Paris Villette et en préparation à ce spectacle, les jeunes ont rencontré la metteuse en scène Cécile Arthus et ont réalisé un atelier de théâtre. Ils ont visité l'exposition « Espions » à la Cité des Sciences et de l'Industrie et ont réalisé un micro-trottoir sur le parc de la Villette. Ces ateliers ont donné lieu à la réalisation d'un film.

### **Collège Sonia Delaunay (19e)**

Un parcours a été organisé avec une classe ENSA de 9 élèves non scolarisés antérieurement. Afin de soutenir l'apprentissage de la langue française et la socialisation, le parcours visait à :

- Acquérir des repères dans le quartier et repérer des ressources culturelles
- Travailler sur la maîtrise du français et enrichir son vocabulaire
- Favoriser la prise de confiance en soi
- Aménager des espaces d'apprentissages plus souples

Les ateliers se sont déroulés au collège Sonia Delaunay, sur le parc de la Villette, à l'APSV, ils ont visité l'exposition sur Charlie Chaplin à la Philharmonie, ils ont assisté à une répétition de la classe de musique à l'image au Conservatoire, et ils ont visité le musée du Cinéma de la Cinémathèque Française, dans le 12ème arrondissement. Ce parcours a débuté en novembre 2019 et devait se finir en mai de l'année 2020. En raison du contexte sanitaire et du confinement, nous avons terminé le parcours plus tôt. Ces étapes ont donné lieu à un film de restitution du travail réalisé.





Les jeunes de la classe ENSA prennent en main le matériel vidéo, ©APSV, 2020

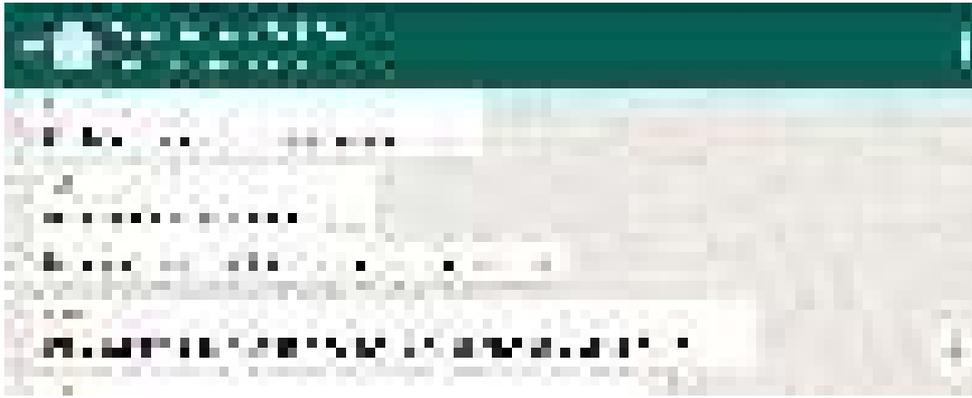
### **PRE - Programme de réussite éducative à Pantin (93)**

Le PRE est un dispositif de prévention du décrochage scolaire, destiné aux enfants de 2 à 16 ans scolarisés dans les quartiers des Courtilières, des Quatre-Chemins et Mairie-Hoche de Pantin, sur orientation des enseignants et des travailleurs sociaux. Le parcours s'adresse à 10 jeunes âgés de 11 à 13 ans (groupe mixte) qui sortent peu de leur quartier, qui ont un manque de confiance en eux et qui peuvent rencontrer des problématiques liées au décrochage scolaire et à leur situation familiale. Le parcours privilégie l'ouverture culturelle, l'expression orale et corporelle et le développement de l'estime de soi.

Ce parcours a permis d'aborder la relation des jeunes aux réseaux sociaux, à travers différentes expériences culturelles et temps de sensibilisation aux médias. Il s'agit de questionner leur rapport à ces outils numériques, notamment concernant les risques liés à la publication de contenu et l'exploitation de leur identité numérique. Le théâtre sera le biais utilisé pour aborder ces questions. Autour du spectacle « Enterre-moi mon amour », les jeunes ont participé à des ateliers de théâtre, assisté au spectacle et participé à des ateliers d'éducation aux médias et de réalisation d'un reportage.

Le parcours, composé de 9 étapes, a débuté en janvier 2020.

Les jeunes ont réalisé des ateliers sur le Parc de la Villette, à la Mairie de Pantin, à l'APSV, au Théâtre Paris Villette pour voir un spectacle. Ce parcours a donné lieu à un film inspiré du spectacle « Enterre-moi mon amour » auquel les jeunes ont assisté en mars 2020 et qui s'appuie sur l'usage des réseaux sociaux dans le parcours migratoire de deux jeunes syriens. Les jeunes du PRE ont écrit un scénario sur un réseau social et ont réalisé un film autour de cette histoire. Les ateliers ont alterné prise en main du matériel vidéo, temps d'écriture, de réalisation et de sensibilisation aux risques liés à Internet et aux réseaux sociaux.



Voici une capture d'écran de la conversation Whatsapp imaginée par le groupe, qui retrace le parcours migratoire de deux jeunes Syriens. ©APSV, 2020

## **ACTION 2 CYCLES COLLECTIFS D'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ ET AUX MÉDIAS POUR JEUNES MAJEURS SOUS MAIN DE JUSTICE**

### **RAPPEL DES OBJECTIFS**

- Contribuer à la citoyenneté active des jeunes majeurs sous main de justice
- Proposer un espace de socialisation et de réflexion pour des jeunes confrontés à des problématiques diverses (rupture familiale, insertion sociale et professionnelle)
- Contribuer aux politiques publiques de prévention (récidive, radicalisation)
- Déconstruire les stéréotypes : racistes, de genre, etc.
- Elargir ses sources d'information : savoir où chercher une information et la vérifier, décrypter les images
- Nourrir et développer leur esprit critique
- S'initier aux techniques journalistiques et de réalisation vidéo
- Se familiariser à la pratique du débat

### **DESCRIPTION DE L'ACTION**

En partenariat avec le Service pénitentiaire d'insertion et de probation de Paris (SPIP 75), la Direction de la prévention, de la sécurité et de la protection (DPSP) de la Ville de Paris et depuis 2019, le Fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD), l'APSV met en place des cycles d'éducation à la citoyenneté et d'éducation aux médias à destination prioritaires de jeunes majeurs sous main de justice. Ces actions s'inscrivent dans une politique publique de prévention des conduites à risques (radicalisation, récidive).

La très grande majorité des jeunes a arrêté son parcours scolaire au niveau 3e, CAP ou BEP et rencontre de nombreuses difficultés : de concentration, addictions cannabis, alcool, problème de logement, rupture familiale. Ils sont ancrés dans les problématiques de leurs quartiers (trafic), et sont en grande difficulté d'insertion socioprofessionnelle.

Nous constatons globalement une défiance à l'égard des journalistes et des institutions. Une partie des jeunes adhère aux rumeurs, fausses informations et théories complotistes. Ce constat nous a amenés à élaborer des ateliers éducatifs et de prévention à destination des plus jeunes (dès 11 ans) que nous avons pu mettre en œuvre dès 2019 grâce au soutien du Fonds du 11 janvier (cf. p.26).

Pour mettre en œuvre ces cycles, l'APSV s'appuie sur ses ressources internes et fait appel à des professionnels extérieurs : journalistes, dessinateurs de presse, magistrats, élus et veille à continuellement enrichir son cadre d'intervention.

En 2020, compte-tenu de la crise sanitaire, quatre cycles ont pu être réalisés. Six autres étaient planifiés mais ont été annulés du fait des confinements et mesures restrictives.

Durant l'année, nous avons réuni régulièrement les intervenants (internes et externes) de ce cycle pour des réunions de travail autour du déroulé, du contenu des ateliers. Nous avons pu échanger sur les difficultés rencontrées, les enjeux, les aspects positifs et partager les idées de chacun.e dans l'optique d'améliorer nos pratiques.

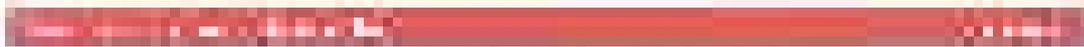


Réalisation d'un micro-trottoir lors d'un cycle médias justice sur le parc de la Villette, ©APSV, 2020



# Le TIGaro

Le 1er septembre 2020



Les 100 dernières  
Un droit au divorce toujours



Journal réalisé par les majeurs sous main de justice, septembre 2020, ©APSV

Prévention spécialisée



RAPPORT  
D'ACTIVITÉ  
2020

## **ACTION 3 PRÉVENTION DES CONDUITES À RISQUES SUR INTERNET ET LES RÉSEAUX SOCIAUX**

### **DESCRIPTION DE L'ACTION**

Depuis 2019, grâce au soutien du Fonds du 11 janvier, de la DPSP-Ville de Paris et du FIPD, des ateliers à destination des 11-18 ans visant à comprendre et prévenir les risques de manipulation sur internet et les réseaux sociaux ont été mis en place. Sous la forme de modules de trois à une dizaine d'ateliers, ces cycles mettent les jeunes en situation active : prendre conscience de ses propres stéréotypes et préjugés ; décrypter une vidéo virale et/ou complotiste, analyser les risques ; identifier les bonnes pratiques ; produire un message vidéo permettant de revenir sur les acquisitions.

En 2020, les objectifs ont été élargis et aujourd'hui nous menons des actions, non seulement qui permettent de déconstruire les mécanismes d'adhésion aux discours de haine, rumeurs et théories du complot mais qui permettent aussi de prévenir les conduites addictives sur internet/réseaux sociaux et informer sur les droits et responsabilités face au numérique.

Certains sont axés sur des thématiques plus spécifiques (ex : images violentes, images pornographiques, temps d'écran, michetonnage, comptes fishas, lgbt-phobie, revenge porn...). Dans d'autres, les thématiques sont plus larges (ex : rixes, cyber harcèlement, égalité homme-femme, rapports homme-femme, racisme...). Ces ateliers sont nourris par l'expertise de différents professionnels, comme des psychologues qui viennent compléter l'approche « médias ».

Chaque cycle part des problématiques observées par les professionnels qui nous sollicitent afin de créer des espaces de débat où les participants peuvent s'exprimer sans jugement.

En complément des ateliers menés auprès des jeunes, l'APSV accompagne et outille les professionnels du secteur social et éducatif, ceux-ci étant très majoritairement confrontés aux problématiques énoncées précédemment, sans pour autant être formés sur ces questions. Les professionnels engagés dans des actions éducatives avec l'APSV sont donc formés en amont des ateliers.

Un temps d'appropriation de l'outil vidéo a été intégré à la fin de certaines séances afin de dynamiser les ateliers et de permettre aux jeunes de reformuler avec leurs propres mots ce qu'ils ont compris des échanges et apports de connaissances. Néanmoins, en raison des caractéristiques des jeunes (mineurs non accompagnés, mineurs sous main de justice...), nous ne diffusons pas les vidéos réalisées. L'objet vidéo est avant tout un support du processus éducatif. La vidéo permet aux jeunes, à l'issue de chaque atelier, de reformuler ce qu'ils ont compris et de faire un usage positif et responsable de cet outil.

Des questionnaires sont distribués en amont de chaque action et nous permettent d'identifier les usages numériques des jeunes, d'évaluer la tendance du groupe à croire ou pas à un stéréotype et leur expérience vécue face à une situation de harcèlement ou de discours de haine. Ces observations nous permettent de déterminer quels supports vidéos montrer lors des ateliers.

Des actions de ce type ont été menées avec le Centre éducatif fermé d'Epinaux-sur-Seine, le SAU75-ANRS, le collège Barbanègre (Paris 19e), UEMO Château d'eau et Porte des Lilas (PJJ 75), le programme de réussite éducative de Neuilly-sur-Marne, le point information jeunesse de Ro-mainville, la PJJ 93, le SEAT du tribunal de Bobigny.

Des actions avec l'association de prévention AJAM, une classe de seconde du Lycée Pro Charles de Gaulle (Paris 20e) et avec une classe de CE2 de l'école Langevin-Wallon de Romainville sont en cours.

Interpelée par ses partenaires, l'APSV a mené une action expérimentale à destination de jeunes participants (8 ans). Nous avons été sollicités par le centre municipal de santé de Romainville et par l'école Langevin-Wallon, suite à un constat : la majorité des enfants en élémentaire possèdent déjà un smartphone et ont une pratique quotidienne des écrans qui peut provoquer des conduites à risques. Cette action a débuté en décembre 2020 et dès le premier atelier, nous en avons repéré plusieurs : échange avec des inconnus, utilisation des réseaux sociaux sans sécurisation du compte (filtre « public »), confusion entre la sphère privée et publique, visionnage de contenu pornographique, utilisation de jeux vidéo pour les plus de 12 ans (*Fortnite*) et pour les plus de 18 ans (*Call of duty*), visionnage de films d'horreurs seul, connaissance du challenge « la baleine bleue », discours de haine et consommation excessive de jeux vidéos. Cette action nous prouve l'importance de réaliser des actions de prévention et de sensibilisation auprès des plus jeunes, qui passent de plus en plus de temps sur des écrans (télévision, tablette, ordinateur, smartphone, projecteur, jeux vidéos) et qui ont déjà eu accès à du contenu non adapté à leur âge. L'un des objectifs de cette action est de partager des outils, facilement accessible aux participants pour développer des pratiques responsables.



Atelier d'éducation aux médias avec une classe de CE2 et Marie Canavesio, psychologue clinicienne. ©APSV, 2020

En 2020, ces actions ont été développées auprès de 88 jeunes âgés entre 6 et 25 ans.



# 3. Insertion socioprofessionnelle

## 3.1 Accueil et accompagnement vers l'emploi

### 2.2 Formation

## 3.1 Accueil et accompagnement vers l'emploi

L'accompagnement vers l'emploi des jeunes que nous accueillons se pense dans une démarche sociale globale et s'appuie sur notre dispositif d'insertion par l'activité économique Vilette emploi.

Les associations de prévention spécialisées avec lesquelles nous avons une relation privilégiée, la Mission locale de Paris, le SPIP nous orientent les jeunes. Une des particularités de ces jeunes est qu'ils cumulent plusieurs problématiques sociales et professionnelles de sorte qu'ils s'excluent ou se font exclure des dispositifs classiques. La plupart fait l'objet d'un suivi qui est mis en place avec l'éducateur de la structure partenaire qui demeure le référent du jeune dans son environnement social.

La très grande majorité des jeunes accompagnés par les éducateurs de l'APSV a un parcours judiciaire, des difficultés de logement, et des addictions (cannabis, alcool). Ces jeunes sont donc très éloignés de l'emploi et pour certains d'entre eux très isolés (rupture familiale, parcours migratoires) quand ils arrivent à l'APSV.

Ces situations sociales nécessitent un accompagnement individualisé renforcé. Plusieurs abandons ont été constatés.

#### DESCRIPTION DE L'ACTION

Les individus accompagnés sont orientés à l'APSV et sur le dispositif IAE par les stages d'éducation à la citoyenneté et aux médias, par le SPIP, la PJJ et les associations de prévention du territoire.

Ces jeunes bénéficient d'un accompagnement individualisé permettant d'élaborer un projet d'insertion professionnelle (formation, emploi). Au cours de cet accompagnement, nous travaillons sur les différentes problématiques : l'orientation scolaire et la formation (situation de décrochage scolaire), l'emploi, le logement, la santé, et les problèmes de justice.

Les postes de travail peu ou pas qualifiés sont les plus adaptés (accueil, vestiaires, manutention). Le tutorat mis en place au sein de groupes mixtes adultes/jeunes facilite l'intégration des plus jeunes au dispositif.

Le dispositif IAE structure le parcours personnel, contribue au processus de maturation du jeune (arriver à l'heure, respecter les consignes et le cadre de travail). Nous ne constatons pas de problème prégnant lié aux addictions dans les situations d'emploi.

En raison des conditions sanitaires et de la faible activité culturelle, nous n'avons pas accueilli de nouveaux jeunes sur le dispositif en 2020.

## 3.2 Formation

L'APSV dispose en son sein d'un organisme de formation dont le développement repose sur un principe de « recherche action » et d'actions « sur mesure ».

Il a pour objectif :

- L'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi à travers des formations courtes ou certifiantes dans le secteur culturel.
- L'accompagnement des professionnels intervenant sur le champ social et culturel en lien avec les thématiques portées par la structure (l'égalité, l'accès à la culture, les peines alternatives à l'incarcération).

En 2020, l'organisme de formation a dispensé au total :

- **10 249 heures** de formation à destination de professionnels du champ culturel et acteurs sociaux.  
Dont **5 670 heures** de formation dispensées par le CFA
- **1 150 heures** d'accompagnement scolaire dans le domaine scientifique.

### ÉQUIPE

Grace BOGLO, responsable de formation

Mélanie LE MINH MAN, chargée de formation

Equipe pédagogique de la certification professionnelle d'Assistant(e) archiviste :

Stéphanie LE TOUX, Anne-Sophie MAURE, Pierrick LELIÈVRE, Valérie PICQUEMAL-MOULÈS, Nina MUNZEL, Leila SALHI, Amandine METRAUX.

### LISTE DES ACTIONS DÉVELOPPÉES

Action 1 : Certification professionnelle en alternance assistant(e) archiviste

Action 2 : L'organisme de formation de l'APSV obtient la certification QUALIOP

Action 3 : Jury VAE de la certification Assistant.e Archiviste

Action 4 : Accompagnement optionnel à la VAE certification Assistant-e Archiviste

Action 5 : Accompagnement scolaire à la Cité des Sciences et de l'Industrie

Action 6 : Cycle de formation « égalité, discrimination, diversité : accueillir tous les publics » à destination des professionnels de Radio France

### PERSONNES CONCERNÉES PAR CES ACTIONS

Nombre total : **1 184** personnes

Dont nombre usagers-bénéficiaires : 575

Dont nombre de professionnels : 609

## **ACTION 1 CERTIFICATION PROFESSIONNELLE EN ALTERNANCE ASSISTANT(E) ARCHIVISTE**

### **RAPPEL DES OBJECTIFS**

- Insérer professionnellement 14 demandeurs d'emploi ou professionnels en reconversion dans le domaine archivistique.
- Former des alternant.e.s au métier d'assistant.e archiviste.

L'assistant.e archiviste effectue les activités suivantes :

1. Participation à la collecte des archives : sensibilisation des services produisant et versant des archives, évaluation et analyse des archives, préparation et transfert des documents.
2. Classement et description des archives : tri des archives, rédaction d'un instrument de recherche, indexation des archives.
3. Conservation des archives : suivi des conditions de conservation matérielle et entretien des collections, gestion des bâtiments, locaux de conservation, traitement technique des supports.
4. Communication des archives : accueil d'utilisateurs internes et externes, suivi des demandes et des retours, aide à la valorisation des archives.
5. Gestion d'un service d'archives : organisation logistique, encadrement du personnel, pilotage de projet.

### **PARTENARIATS MOBILISÉS**

**Co-certificateur :** Association des archivistes de France (AAF)

**Partenaires :** PAGE, E-FUTURA

**Recruteurs en alternance :** SciencesPo Paris, ANDRA, Sénat, IFREMER, Mairie de Paris- direction de l'urbanisme, Pro Archives systèmes, Mairie de Saint-Germain-en-Laye, Mairie d'Alfortville, AD Mâcon, Voies navigables de France-Toulouse, Total, QBE.

### **DESCRIPTION DE L'ACTION**

Depuis 2005, l'APSV propose une formation en alternance dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage de 16 mois pour favoriser l'insertion professionnelle des demandeurs de emploi, des bénéficiaires du RSA et des jeunes (18-26 ans) dans cette niche métier sous tutelle du ministère de la Culture.

La qualification visée correspond à un emploi de technicien supérieur (Niveau III ou BAC +2). Elle s'exerce dans les services archives de grandes entreprises ou PME, dans des instituts de recherche ou chez des prestataires de services spécialisés en archivage. Les tâches qui la composent correspondent aux quatre étapes de la chaîne archivistique: collecter, classer, conserver, communiquer et à la gestion d'un service d'archives.

Le 30 septembre 2019, la huitième promotion a fait sa rentrée dans les locaux de l'APSV. L'APSV ayant désormais un CFA interne, la nouveauté a été l'ouverture de la formation aux organismes publics. Cela signifie, qu'en plus des entreprises privées les alternant.e.s peuvent réaliser leur alternance dans un service public d'archives.

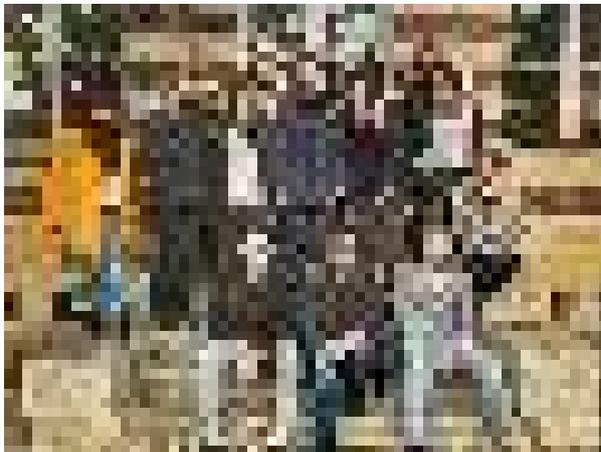
À l'issue du jury de certification de cette promotion, les taux de réussite à l'épreuve de certification sont les suivants :

- 13 alternant.e.s sur 14 ont validé totalement la certification : soit 93% de l'effectif total.
- 1 alternant a validé partiellement la certification

#### USAGERS-BÉNÉFICIAIRES

**Huitième promotion :** 14 stagiaires assistant.e.s archivistes en contrat d'apprentissage et de professionnalisation.

**Neuvième promotion :** 13 alternant.e.s.



Huitième et neuvième promotions assistant(e) archiviste, promotion 2019-2020 et 2020-2021. ©APSV, 2019-2020

## **ACTION 2**

### **L'ORGANISME DE FORMATION OBTIENT LA CERTIFICATION QUALIOPi**

#### PARTENARIATS MOBILISÉS

**Ministère du travail, DIRECCTE, APAVE Certification**

#### DESCRIPTION DE L'ACTION

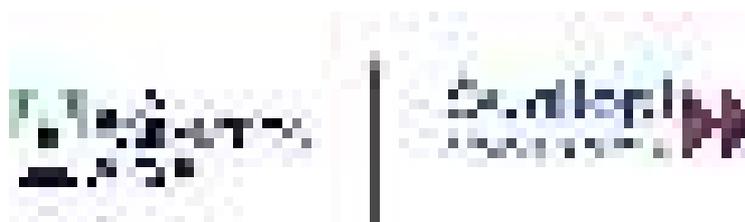
La loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel, promulguée le 5 septembre 2018, réforme l'apprentissage et la formation professionnelle. Ainsi, tous les organismes de formations doivent se mettre en conformité légale et obtenir la certification Qualiopi. Qualiopi atteste de la qualité du processus mis en œuvre par les prestataires d'actions concourant au développement des compétences qui souhaitent accéder à des fonds publics ou mutualisés.

L'APSV est certifiée depuis le 16 mars 2020 pour les activités suivantes :

1. Actions de formations
2. Validations des acquis par l'expérience
3. Centre de formation d'apprenti.e.s

#### USAGERS-BÉNÉFICIAIRES

**Stagiaires, apprenti.e.s, partenaires, clients, employeurs, OPCO, Ministères.**



La certification qualité a été délivré au titre des catégories d'action suivantes : formation continue, Validation des acquis par l'expérience, CFA

## **ACTION 3**

### **JURY DE VAE DE LA CERTIFICATION ASSISTANT(E) ARCHIVISTE**

#### RAPPEL DES OBJECTIFS

- Permettre d'obtenir la certification assistant(e) archiviste par validation d'acquis et d'expérience

#### PARTENARIATS MOBILISES

**AAF, Santé publique France, Disneyland paris, Pôle emploi.**

#### DESCRIPTION DE L'ACTION

Le processus de VAE permet d'obtenir, intégralement ou partiellement, la certification d'assistant(e) archiviste inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles, niveau III (Journal Officiel du 9 décembre 2012) et délivré par l'AAF et l'APSV.

Il est ouvert à toute personne ayant acquis par l'expérience, professionnelle ou bénévole, d'une durée cumulée d'au moins un an, les compétences d'un.e assistant(e) archiviste.

Le processus se fait en deux étapes :

1. Recevabilité de la candidature
2. Constitution du dossier et entretien avec le jury

Un jury de certification composé de quatre membres s'est tenu en septembre 2020.

## USAGERS-BENEFICIAIRES

Quatre candidat.e.s se sont présenté.e.s devant le jury :

- Deux d'entre eux étaient accompagné.e.s
- Sur les quatre candidat.e.s qui se sont présenté.e.s devant le jury de certification, trois ont obtenu une validation totale et un.e candidat.e a obtenu une validation partielle.

## **ACTION 4 ACCOMPAGNEMENT OPTIONNEL À LA VAE CERTIFICATION ASSISTANT(E) ARCHIVISTE**

### RAPPEL DES OBJECTIFS

- Offrir une aide pour favoriser la réussite aux professionnels souhaitant obtenir la certification
- Permettre la verbalisation orale et écrite de l'expérience incorporée par les candidats à la VAE
- Rédiger le livret II et préparer l'entretien oral de certification.

### PARTENARIATS MOBILISÉS

**AAF, Pôle Emploi, CPF, Agence Régionale de Santé, Conseil général de Mayotte.**

### DESCRIPTION DE L'ACTION

L'accompagnement proposé par l'APSV, en partenariat avec l'AAF prévoit deux tiers du temps avec une analyste du travail experte de la VAE et un tiers de temps avec une accompagnatrice experte (archiviste). Deux accompagnements sont possibles :

- Accompagnement intermédiaire de 18 heures
- Accompagnement de 24 heures.

Ils se déroulent en présentiel à l'APSV ou à distance et visent, au regard du référentiel de certification, à identifier les activités pertinentes par rapport à l'expérience du candidat, qui pourront être valorisées pour le livret II et l'entretien oral.

L'accompagnement est une démarche volontaire de la part du bénéficiaire, indépendante de la tenue du jury de validation, et qui ne préjuge en aucune façon de l'attribution totale ou partielle du diplôme, voire de la non-attribution du diplôme.

### USAGERS-BENEFICIAIRES

**2 candidat.e.s ont choisi d'être accompagné.e.s**

## **ACTION 5 ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE À LA CITÉ DES SCIENCES ET DE L'INDUSTRIE**

### **RAPPEL DES OBJECTIFS**

- La mise en place d'un accompagnement scolaire des collégien.e.s et lycéen.ne.s parisiens et sequano-dyonisiens
- L'accès à la bibliothèque de la Cité des Sciences et de l'Industrie
- Le dispositif fonctionne hors temps scolaire (tous les weekends d'août à décembre 2020).
- L'accompagnement par des étudiants d'écoles d'ingénieurs, de sciences de l'éducation ou d'universités scientifiques.

### **PARTENARIATS MOBILISÉS**

#### **Cité des Sciences et de l'Industrie, Plan de lutte contre les discriminations à l'emploi (APSV)**

### **DESCRIPTION DE L'ACTION**

Pour la treizième année consécutive, la Cité des sciences et de l'industrie, en partenariat avec l'Association de prévention du site de la Villette, a reconduit lors du deuxième semestre de l'année scolaire 2020 le dispositif d'accompagnement scolaire au sein de la bibliothèque des sciences et de l'industrie.

Depuis 2007, ce sont 10 160 accompagnements de lycéen.e.s et collégien.e.s parisiens et sequano-dyonisiens qui ont été effectués dans le cadre de ce projet.

L'accompagnement est assuré par des étudiant.e.s d'écoles d'ingénieurs, de sciences de l'éducation ou d'universités scientifiques. L'accompagnement fonctionne dans un espace dédié de 14h à 18h. En permanence, un binôme d'étudiants, parfois plus selon l'affluence, accompagne les bénéficiaires du dispositif.

L'accès se fait sur inscription, il est libre, gratuit et anonyme au centre de la bibliothèque.

Le dispositif fonctionne hors temps scolaire :

- tous les week-ends du 22 août au 19 décembre de 14h à 18h
- du mardi au vendredi, du 18 au 21 août, et du 25 au 28 août BSI ACADÉMIE, selon le dispositif « Vacances apprenantes » de 9h30 à 12h et de 14h à 16h
- du mardi au vendredi du 20 au 23 octobre et du 27 au 29 octobre pendant les vacances de la Toussaint, « BSI ACADÉMIE » de 14h à 18h



## USAGERS-BENEFICIAIRES

**575 collégien.e.s et lycéen.e.s** originaires de Paris et sa proche banlieue. Cette année, les usagers du dispositif sont à 57% des femmes pour 43% d'hommes.

Les usagers.ère.s du dispositif sont majoritairement des jeunes femmes depuis 8 ans. Cette année encore cet état de fait se vérifie.



## **ACTION 6 CYCLE DE FORMATION « ÉGALITÉ, DISCRIMINATION, DIVERSITÉ : ACCUEILLIR TOUS LES PUBLICS » À DESTINATION DES PROFESSIONNEL.LE.S DE RADIO FRANCE**

### RAPPEL DES OBJECTIFS

- Faire connaître aux professionnel.le.s ciblé.e.s le cadre légal de la lutte contre les discriminations, savoir distinguer la discrimination de notions voisines, savoir qualifier les situations discriminatoires
- Développer des pratiques adaptées pour une égalité de traitement dans une fonction d'accueil du public

### PARTENARIATS MOBILISÉS

**Radio France, AFDAS**

### DESCRIPTION DE L'ACTION

Dans le cadre de cette action de formation, l'APSV est intervenue sur **1 session de formation** en 2020 et 14 au total depuis 2017. Une session de formation se déroule sur **une journée (7 heures)**, auprès de douze participants maximum.

Cette journée de formation s'inscrit dans deux référentiels d'action publique : celui de la non-discrimination et celui de la promotion de la diversité. Cette formation des personnels d'accueil et de sécurité répond avant tout au premier objectif puisqu'elle vise à faire en sorte que tous les publics soient accueillis de la même façon à Radio France. La formation, assurée par un consultant spécialisé sur les thèmes d'égalité et de lutte contre les discriminations, alterne séquences informatives (sur les notions, le cadre légal) et interactives (jeux de rôle).

#### USAGERS-BENEFICIAIRES

Du fait de la crise sanitaire, **quatre professionnel.le.s, agent.e.s d'accueil et délégué.e.s de Radio France** ont pu participer à cette formation en distanciel. Les autres actions sont reportées à 2021.



# 4. Développement social

## 4.1 Culture. Parcours d'éducation artistique et culturelle

## 4.2 Egalité. Plan de lutte contre les discriminations à l'emploi

### 4.1 Culture. Parcours d'éducation artistique et culturelle

A travers le projet « Parcourir la Villette », l'APSV accompagne depuis 2013 les structures socioéducatives d'Ile-de-France dans la construction et la mise en œuvre de parcours d'éducation artistique et culturelle inter-établissements sur mesure à destination prioritaire des enfants, adolescents et adultes éloignés de l'offre culturelle institutionnelle. En partenariat avec de nombreuses structures socioéducatives et en s'appuyant sur les équipes et les programmations des établissements culturels implantés sur le site de la Villette et sur le territoire francilien, l'APSV inscrit la culture au cœur d'une démarche d'accompagnement éducatif et social.

#### ÉQUIPE

Lucille BALLARINI, chargée de mission éducation artistique et culturelle

Maud BERTON, chargée de mission éducation artistique et culturelle

Marie LEMOINE, chargée de mission éducation artistique et culturelle

Camille MENTREL, chargée de mission éducations aux médias

En 2020, deux stagiaires ont été accueillis sur ce dispositif.

#### PERSONNES CONCERNÉES PAR CES ACTIONS

- Nombre total : 1336
- Usagers-habitants : 1176

Caractéristiques : enfants, adolescent.e.s, adultes et familles, de tous âges (majorité de 7-17 ans), en situation de fragilité sociale (décrochage scolaire, isolement, problématique judiciaire...), résidant dans les quartiers prioritaires du 19e arrondissement et d'autres arrondissements de Paris, ainsi que de Seine-Saint-Denis (Aubervilliers, Epinay-sur-Seine, La Courneuve, Pantin, Romainville, Saint-Ouen).

Les usagers des parcours sont issus :

- de centres sociaux, associations de quartier et de prévention (enfants et jeunes en accompagnement à la scolarité, adultes en apprentissage de la langue française, soutien à la parentalité...);

- de dispositifs de réussite éducative (décrocheurs scolaires, élèves exclu.e.s, problématiques sociales, familiales, de santé...);
- de structures d'accueil et d'hébergement mandatées par l'Aide sociale à l'enfance (jeunes en rupture familiale, mineurs isolés...);
- de structures d'accueil de la Protection judiciaire de la jeunesse (enfants et jeunes suivis par la PJJ, en milieu ouvert et fermé);
- d'établissements scolaires relevant de l'éducation prioritaire (REP, REP+) et de classes spécifiques (classes d'accueil pour élèves primo-arrivants, classes relais).

Professionnels socioéducatifs : 160

Caractéristiques : animateurs.trices, éducateurs.trices, enseignant.e.s, psychologues, coordinateurs.trices sociolinguistiques... accompagnant les groupes.

8 professionnel.le.s ont participé à la formation interprofessionnelle « Culture et Education : construire une démarche d'accompagnement » en janvier 2020.

#### RAPPEL DES OBJECTIFS

- Lever les freins sociaux, culturels pour un accès plus démocratique et égalitaire aux propositions culturelles et éducatives des territoires parisien et francilien
- Construire des projets culturels répondant à des objectifs sociaux et éducatifs : intégrer la culture comme un levier d'intervention sociale et éducative
- Contribuer à renforcer l'appartenance à un territoire, l'ouverture culturelle, la mobilité, les dynamiques de socialisation, d'intégration, de cohésion sociale et de citoyenneté des habitants des quartiers prioritaires à Paris, en Seine-Saint-Denis et dans d'autres territoires franciliens
- Favoriser une appropriation durable et autonome des ressources culturelles et éducatives du territoire
- Mettre en synergie les ressources du territoire et créer des dynamiques partenariales pérennes entre acteurs sociaux et culturels
- Renforcer les compétences des acteurs locaux (socioéducatifs, culturels)

#### PARTENARIATS MOBILISÉS

**Partenariats financiers** : Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France (DRAC Île-de-France), Préfecture de Seine-Saint-Denis (Politique de la Ville), Direction départementale de la cohésion sociale de Paris (DDCS 75), Fonds interministériel de prévention de la délinquance (Paris et Seine-Saint-Denis), Fonds du plan de lutte antiterroriste (Seine-Saint-Denis), Région Ile-de-France, Direction des affaires culturelles de Paris (DAC), Direction de la prévention, de la sécurité et de la protection de Paris (DPSP), Caisse d'allocation familiales de Paris (CAF 75), Caisse d'allocation familiales de Paris (CAF 93), Communauté d'agglomération Est-Ensemble, Ville de Romainville, Mécénat Musical Société Générale.

## PARTENARIATS OPÉRATIONNELS :

### **37 structures socioéducatives**

- **19e arrondissement** : Centre d'activité de jour Suzanne Aussaguel, Centre Paris Anim' Curial, Centre socioculturel Jaurès Pantin Petit (J2P), Centre social et culturel Espace 19-Cambrai, Centre social et culturel Espace 19-Riquet, Collectif indépendant des locataires de la résidence Tanger (CIRT), Collège Delaunay, Collège Rouault, Collège Varèse, Ecoles élémentaires Colette Magny A et B (accueils périscolaires), Ecole maternelle Cambrai (accueil périscolaire), Ecole maternelle Claude Bernard, France Terre d'Asile, Unité éducative en milieu ouvert Goubet.
- **Autres arrondissements parisiens** : Association d'éducation populaire Charonne-Réunion (Paris, 20e), Aurore (Paris), Centre social La Maison du Bas-Belleville (Paris, 20e), Collectif réfugiés (Paris, 18e), Collège Aubrac (Paris, 11e), Collège Mendès-France (Paris, 20e), Ecole élémentaire de Clignancourt (Paris, 18e), Notr'asso (Paris 20e), Samu social (Paris).
- **Seine-Saint-Denis** : Association Bats l'aile (Romainville), Centre éducatif fermé (Epinay-sur-Seine), Classe relais du collège Michelet (Saint-Ouen), Classe relais du collège Luxembourg (Aubervilliers), Collège Houël (Romainville), Ecole élémentaire Wallon (La Courneuve), Ecole maternelle et élémentaire Langevin (La Courneuve), Ecole élémentaire Langevin-Wallon (Romainville), Ecole maternelle Véronique et Florestan (Romainville), Ecole élémentaire Wangari Mathai (Aubervilliers), Espace de proximité Jacques Brel (Romainville), Programme de réussite éducative (Pantin), Samu social (Pantin), Unité éducative en milieu ouvert (Aubervilliers).

### **20 établissements culturels :**

- **Établissements culturels du site de la Villette** : Cabaret Sauvage, Cité de la musique - Philharmonie de Paris, Cité des sciences et de l'industrie - Universcience, Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris, Hall de la chanson, Librairie du Parc/ Actes sud, Orchestre de chambre de Paris, Parc et Grande Halle de la Villette, Théâtre Paris-Villette, Trabendo, Villette Makerz, Zénith Paris-La Villette.
- **Établissements culturels parisiens et franciliens** : Cartooning for peace, Centquatre, Gaîté lyrique, Forum des images, Fondation Fiminc, Théâtre national de Chaillot, Théâtre de la Ville.





Journée d'ouverture (J.O) des parcours : lancement du jeu de piste, vendredi 2 octobre ©APSV, 2020

#### DESCRIPTION DE L'ACTION

### **1. Coconstruction avec les acteurs socioéducatifs et mise en œuvre de 75 parcours éducatifs et culturels pluridisciplinaires à l'attention de 1176 enfants, adolescents et adultes**

- s'inscrivant dans une finalité sociale et éducative à l'égard de populations prioritaires
- croisant les champs artistiques et culturels sur le site de la Villette, à Paris et en Île-de-France (théâtre, danse, cirque, musique, culture scientifique et technique...)
- invitant à vivre des expériences plurielles (spectacle, atelier, visite d'un lieu ou d'un espace muséographique, rencontre d'un professionnel, temps d'échanges et de débats)
- se déroulant sur différents temps de vie (scolaire, périscolaire, loisirs, famille...), sur des temporalités variables (de plusieurs jours à une année)
- inscrivant les participants dans une fréquentation régulière de lieux culturels (en moyenne 4 établissements culturels fréquentés).

Les parcours s'appuient sur les ressources culturelles du site de la Villette et du territoire francilien (équipes, programmations, ressources pédagogiques) et mobilisent les ressources de l'APSV: ateliers d'éducation à l'image (Radio Télé la Villette), service prévention, accompagnement socioprofessionnel, dispositif d'insertion par l'activité économique Villette emploi, plan de lutte contre les discriminations. Outre l'accompagnement de groupes constitués par les structures socioéducatives partenaires, l'APSV déploie un accompagnement individualisé dans certaines situations spécifiques.

## 2. Animation d'une formation interprofessionnelle sur les enjeux éducatifs d'un projet culturel «Culture et Education : construire une démarche d'accompagnement»

Proposée à tous.les professionnel.le.s. socioéducatifs.tives (éducateurs.trices, animateurs.trices, enseignant.e.s, éducateurs.trices de jeunes enfants...) et intervenant.e.s culturel.le.s inscrit.e.s dans un parcours, la formation alterne des temps d'expériences artistiques, d'analyse, de repérage des ressources et d'acquisition d'outils pour construire une posture éducative et accompagner la mise en œuvre des parcours.

8 professionnel.le.s ont participé à la formation interprofessionnelle « Culture et Education : construire une démarche d'accompagnement » (un cycle de trois jours en janvier 2020).

## 3. Intervention auprès des groupes en parcours, élaboration et diffusion de supports pédagogiques

L'APSV anime les temps d'échanges et de débats en début et fin de parcours, soit 125 interventions-débats en 2020. Elle élabore et diffuse des supports pédagogiques à l'attention des jeunes en parcours (plans, jeu de piste, photo-langage...) et de leurs accompagnateurs.trices (bibliographie, méthodologie de projet, outil d'animation de débats...).

## 4. Coordination et suivi

Parallèlement à la mise en œuvre des parcours, l'APSV veille à maintenir une démarche partenariale qui associe à égalité les structures socioéducatives et les établissements culturels. L'APSV et ses partenaires s'engagent ainsi à partager l'information, à évaluer et à réajuster l'action, à repérer et rendre compte des problématiques sociales et éducatives aux acteurs institutionnels.

### En 2020 :

- 2 comités de suivi, espace d'échanges interprofessionnel entre les structures socioéducatives, les établissements culturels et les partenaires institutionnels et financiers de l'APSV pour assurer le suivi des parcours
- 3 réunions du groupe de travail « Culture, langue, socialisation » associant les structures socioéducatives et les établissements culturels dans l'élaboration d'outils et de démarches d'accompagnement inter-établissements pour favoriser l'accueil, l'apprentissage du français et la socialisation de populations en difficulté avec la langue française.

Le premier outil co-élaboré avec le groupe de travail est une banque d'images et de vocabulaire interactive, accessible en ligne, à destination des professionnels et bénévoles accompagnateurs des groupes et à destination des usagers. Cet outil sera expérimenté avec les partenaires et les usagers tout au long de la saison 2020-2021. Il a par ailleurs fait l'objet d'une évaluation du Ministère de la Culture et de la DRAC Ile-de-France, dans le cadre de l'appel à projets « Action culturelle et langue française » (publication courant 2021). Le deuxième outil est une vidéo de présentation du site de la Villette en français facile, sous-titrée. Le tournage, initialement prévu au printemps 2020, a été reporté en raison de la crise sanitaire.

## 5. Impact de la crise sanitaire

Face à la pandémie, l'APSV a tout mis en oeuvre pour maintenir l'activité à destination des populations prioritaires. Tout au long de l'année 2020, l'équipe éducative s'est adaptée en veillant à mobiliser les ressources culturelles disponibles et à adapter les formats d'accueil et d'intervention.

- 15 parcours programmés sur la période de mars à mai 2020 ont été annulés en raison du premier confinement. 5 de ces parcours ont pu être reprogrammés en juin-juillet 2020, à la sortie du confinement. Cela représente au total 10 parcours annulés (pour 75 parcours réalisés en 2020).
- Concernant les parcours en cours en mars 2020 (premier confinement) : 89 étapes culturelles (soit 1590 participations à des activités culturelles) ont été annulées. Lorsque cela était possible du côté des structures socioéducatives, des temps d'échanges et de bilans des parcours ont été organisés avec les usagers des parcours en distanciel. Nous avons également collecté des bilans des usagers sous d'autres formats (dessins, textes notamment). Tous les bilans avec les partenaires socioéducatifs et culturels ont été réalisés.
- Les parcours programmés en novembre 2020 (deuxième confinement) ont été reportés au premier semestre 2021. Malgré la fermeture des établissements culturels, les parcours en cours, en novembre 2020, ont tous été maintenus, en privilégiant des étapes qui pouvaient se dérouler dans les structures socioéducatives ou à l'APSV (propositions hors-les-murs des partenaires culturels et ressources internes de l'APSV, notamment l'éducation aux médias).
- 2 sessions de formation ont également été annulées (22-24 avril 2020, 16-18 novembre 2020). 22 personnes étaient inscrites à ces deux cycles. 7 d'entre elles ont pu participer au cycle de formation de janvier 2021.
- L'étape festive 2020, journée de restitution annuelle de la saison 2019-2020, rassemblant l'ensemble des usagers des parcours, programmée le 25 mars 2020 au Trabendo, a été annulée.
- Le tournage de la vidéo de présentation du site de la Villette en français facile a été reporté à une date ultérieure.

## 6. Evaluation

Des bilans ont été réalisés avec l'ensemble des partenaires socioéducatifs et les établissements culturels. Ils montrent que les parcours répondent avant tout à des besoins sociaux et éducatifs identifiés par les professionnels du champ social (et non à des demandes sur un champ disciplinaire ou une thématique) :

- Favoriser l'ouverture culturelle
- Développer les compétences psychosociales
- Prévenir les conduites à risque
- Rompre l'isolement, ouvrir des espaces de socialisation
- Renforcer les liens parents-enfants
- Soutenir les apprentissages
- Découvrir des métiers et ouvrir de nouveaux horizons professionnels
- Déconstruire les représentations et les préjugés
- Développer la mobilité et l'autonomie

Pour les structures socioéducatives, les effets positifs des parcours sont l'enrichissement de la relation entre les professionnels et les usagers, l'identification de nouvelles ressources et la structuration de leurs projets et pratiques. Les structures culturelles identifient la rencontre de nouveaux publics (meilleure connaissance des problématiques sociales et éducatives) et le lien entre services et établissements du site de la Villette comme des effets positifs des parcours. L'ensemble des partenaires souligne le bénéfice de la dynamique interpartenariale (co-réflexion, co-élaboration, co-évaluation).

Parmi les leviers identifiés, ressortent la diversité et la pluridisciplinarité des ressources proposées par l'APSV, la qualité de la rencontre et de l'accueil, les formats ludiques et participatifs, la venue plusieurs fois sur le site, le hors-les-murs (débat, interventions artistiques dans la structure), la participation des usagers dans la construction du parcours et les espaces d'autonomisation. La stabilité de l'équipe projet (socioéducatif, culturelle, APSV), les temps de convivialité et informels et enfin les restitutions et temps de valorisation sont également cités.

La capacité d'adaptation de l'APSV, notamment dans le contexte complexe de la pandémie, a été soulignée par les partenaires.

# ZOOM

## Le parcours des mères accompagnées par l'unité éducative en milieu ouvert (UEMO) Goubet, Paris 19e - Protection Judiciaire de la Jeunesse de Paris



Étape du groupe de mères de la PJJ 75 au FabLab de la Cité des sciences et de l'industrie. ©APSV, 2020.

Depuis 2016, l'UEMO Goubet a initié un projet d'accompagnement à l'égard des parents dont les adolescents sont suivis dans le cadre d'une mesure judiciaire. Il s'agit d'utiliser des outils éducatifs, culturels et artistiques (ateliers de théâtre, sorties, espaces de paroles) afin de proposer une prise en charge globale qui prend en compte les différentes problématiques que rencontre une famille. Bien que ce projet ait été ouvert à tous les parents, il a été investi essentiellement par des femmes. Une dizaine de mères y participent.

Le parcours vient étayer cet accompagnement. Il a pour but de multiplier et de diversifier les espaces culturels et ainsi continuer à créer des supports qui favorisent la verbalisation et les interactions sociales. La plupart des participantes habite à Paris depuis de nombreuses années mais elles s'autorisent très peu à sortir de leurs quartiers. Certaines parlent difficilement le français. Le parcours avait donc aussi pour objectif de favoriser la mobilité et de proposer des instants où leur parole est entendue et valorisée.

Les participantes ont réalisé un parcours interdisciplinaire et ont participé à sept étapes sur le site de la Villette et à Paris de novembre 2019 à mars 2020 :

- Des ateliers de fabrication au Fablab du Carrefour numérique - Cité des Sciences et de l'Industrie
- Une représentation théâtrale de Féminines de Pauline Bureau au Théâtre des Abbesses et une rencontre avec la metteuse en scène - Théâtre de la Ville
- Un ciné-débat autour d'une sélection de courts métrages sur la thématique de la place de la femme dans la société - Forum des Images
- Des observations de répétition de danse à la Grande Halle - Etablissement public du parc et de la grande halle de la Villette
- Des temps d'échanges et de débat - APSV

Le parcours a aussi été l'occasion pour elles de rencontrer des artistes et des professionnel.le.s, de découvrir de nouveaux univers. Il a permis de nourrir et d'enrichir les réflexions des participantes autour de leur place dans la cellule familiale et de leur position de femme. Elles ont pu débattre et échanger autour de leurs expériences individuelles notamment lors la représentation théâtrale et de la projection au Forum des Images. Elles ont également pu identifier des espaces dans lesquels elles avaient envie de revenir en autonomie.

# ZOOM

## Le parcours des classes relais du Collège Michelet à Saint-Ouen et du collège Gabriel Péri à Aubervilliers



Etape des classes-relais au Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris. ©APSV, 2020

Les classes relais accueillent des élèves de collège entrés dans un processus de rejet de l'institution scolaire qui peut se traduire par des manquements graves et répétés au règlement intérieur, un absentéisme chronique non justifié, une démotivation profonde dans les apprentissages, voire une déscolarisation.

Dans le cadre de leur parcours éducatif et culturel sur le site la Villette, les élèves ont été amenés à réfléchir sur la question des représentations, stéréotypes et discriminations, notamment autour de la question de l'égalité fille/garçon. Les objectifs étaient de travailler sur l'écoute mutuelle entre les élèves et le développement de l'esprit critique.



Etape des classes-relais au Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris. ©APSV, 2020.

Les élèves ont réalisé un parcours interdisciplinaire et ont participé à sept étapes sur le site de la Villette de janvier à mars 2020 :

- Un temps de sensibilisation à la lutte contre les discriminations, stéréotypes et représentations - APSV
- Une visite du Musée de la Musique autour de la place des femmes dans l'histoire de la musique - Cité de la musique - Philharmonie de Paris
- Une visite du Carrefour Numérique et une rencontre avec une médiatrice du Fablab autour de la place des femmes dans les métiers scientifiques et techniques - Cité des Sciences et de l'Industrie
- Une observation d'un cours de danse classique garçon et une rencontre avec les élèves danseurs - Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris
- Ciné-débat autour d'une sélection de courts métrages sur la thématique des discriminations, stéréotypes et préjugés - Forum des Images
- Des temps d'échanges et de débat - APSV

Les différents temps d'échanges et de sensibilisation ont permis aux élèves de s'exprimer sur les représentations, stéréotypes et préjugés et de confronter leurs avis. Les rencontres avec les danseurs du Conservatoire et la médiatrice du Fablab ont été très appréciés par les jeunes, qui se sont montrés ouverts et à l'écoute.

# ZOOM

## Le parcours des jeunes primo-arrivants accompagnés par France Terre d'Asile (Paris 19e)



Etape des jeunes de France Terre d'Asile au Zénith Paris-La Villette. ©APSV, 2020.

L'Établissement d'accueil provisoire pour mineurs isolés étrangers situé rue Archereau, dans le 19<sup>e</sup> arrondissement, accueille une soixantaine de mineurs non accompagnés âgés de 15 à 17 ans. Certains sont scolarisés, d'autres suivent des cours de français langue étrangère le matin et participent à différentes activités l'après-midi. Le parcours a été construit pour ces derniers. Les objectifs étaient de favoriser l'appropriation du territoire parisien par des jeunes nouvellement arrivés en France, la socialisation et la découverte de différentes disciplines artistiques.

Les jeunes ont réalisé un parcours interdisciplinaire et ont participé à six étapes sur le site de la Villette et à Paris de janvier à mars 2020 :

- Une visite de la salle de concert et des coulisses et une rencontre avec le directeur technique – Zénith Paris-La Villette
- Une visite du Conservatoire et une observation d'un cours de piano - Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris
- Un concert de musique classique au Théâtre des Champs Elysées - Orchestre de Chambre de Paris
- Une visite atelier au Musée de la Musique autour des musiques du monde - Philharmonie de Paris
- Des temps d'échanges et de débat - APSV

Les jeunes ont apprécié la pluridisciplinarité du parcours et la découverte de certaines disciplines artistiques comme la musique classique. Aller voir un concert au Théâtre des Champs Elysées a été une expérience très surprenante, positive et valorisante pour le groupe. Elle a également permis de faire évoluer les représentations et appréhensions des professionnels à l'idée d'emmener un groupe de jeunes sur ce type de sortie. Ces différentes étapes ont représenté une respiration pour les jeunes, des espaces de socialisation et de convivialité.

# ZOOM

## Le parcours des élèves de CM2 de l'école Langevin-Wallon à Romainville (93)



Premier temps d'échanges avec la classe de CM2 de l'école Langevin-Wallon à Romainville. ©APSV, 2020

Ce parcours a débuté au mois de novembre 2020 et se poursuivra jusqu'à mai 2021. Il s'inscrit dans un projet territorial de 20 parcours mis en œuvre dans le quartier des Bas-Pays et à Romainville sur les temps scolaire (école Véronique et Florestan, école Hannah Arendt, école Langevin et collège Houel), des loisirs (avec l'association Bats l'aile) et de la famille (avec l'Espace de proximité J. Brel). 10 parcours sont mis en œuvre à l'école Langevin avec différents niveaux de classe et déclinant les axes du projet d'école : ouverture culturelle, rapport à soi / rapport à l'autre, estime de soi, vivre ensemble. Cette année, une attention particulière sera portée à l'éducation au développement durable. Les parcours s'appuient à la fois sur des ressources locales (Centre municipal de santé, Espace de proximité J. Brel, associations culturelles, Fondation Fiminco...) et sur des ressources éducatives et culturelles du site de la Villette, de Paris et d'Ile-de-France. Chaque classe en parcours a choisi une entrée spécifique. Cette classe de CM2 travaille sur l'égalité entre les hommes et les femmes dans les métiers scientifiques et techniques. Ils abordent cette question à travers un parcours articulant médias et éducation artistique et culturelle :

- Cinq ateliers d'éducatifs aux médias (sensibilisation, prise en main du matériel vidéo, préparation des interviews) - APSV
- Une visite suivie d'une rencontre avec l'artiste Ana Tomaszewski - Fondation Fiminco
- Une projection autour des femmes dans les métiers scientifiques - Forum des Images
- Une rencontre avec une professionnelle - Universcience
- Des temps d'échanges et de débat - APSV

## 4.2 Égalité, Plan de lutte contre les discriminations à l'emploi

L'APSV coordonne le plan de lutte contre les discriminations à l'emploi du 19e arrondissement. Le plan d'action est financé par la Ville de Paris (Directions de l'attractivité économique et de la démocratie, des citoyen.ne.s et des territoires et la Direction départementale de la cohésion sociale). Il est soutenu par la Mairie du 19e arrondissement. En 2020, dans la continuité des années précédentes, les activités ont été poursuivies pour assurer la pérennité de la prise en compte territoriale des problèmes de discriminations à partir de quatre objectifs principaux :

- Identifier les discriminations sur le territoire
- Sensibiliser et qualifier les acteurs et actrices de l'emploi et du champ social
- Outiller les professionnel.le.s sur la prévention des discriminations
- Mobiliser l'ensemble du territoire économique et politique

La crise sanitaire aura impacté partiellement le plan de lutte contre les discriminations en 2020. Nous reviendrons action par action sur l'impact de cette crise.

### EQUIPE

- Guillaume PELÉ-ROCHEREAU, coordinateur du plan de lutte contre les discriminations

### BILAN QUANTITATIF GLOBAL :

- **Nombre total** : 1110
- Soit :
- **Usagers habitants** : 450
  - **Professionnel.le.s** : 210
  - **Lettre d'information** : 450 inscrit.e.s

## **ACTION 1 ACTIONS DE SENSIBILISATION ET DE COMMUNICATION**

### **RAPPEL DES OBJECTIFS**

- Sensibiliser les acteurs et actrices du territoire aux différentes formes de discriminations
- Faire connaître et diffuser la loi du 16 novembre 2001
- Informer et communiquer sur des actions menées, la veille juridique et jurisprudentielle
- Faire vivre un réseau et entretenir la dynamique territoriale

### **PARTENARIATS MOBILISÉS**

#### **Les structures de l'emploi, de l'éducation, du champ social avec notamment :**

AJAM, FDFA, PLIE Emmaüs Solidarité, Accorderie de Paris 19ème, EPEC, Optima Mediation, ARMEE DU SALUT, Conseil Citoyen, PAD 19/15 - CASP ARAPEJ, APSAJ, Projets 19, Fondation OPEJ, Vilette emploi, CPA Place des fêtes, APSV, Centre Social et Culturel Danube, EDF Renouvelables, ALJT, Foyer de jeunes travailleurs Grand-Ourcq, Citoyenneté Possible, ESPACE 19, Régie de quartier du 19ème, CASP, Article 1, Cité de la musique - Philharmonie de Paris, Tribudom, Korhom, Pôle Emploi

### **DESCRIPTION DE L'ACTION**

La sensibilisation demeure l'un des axes essentiels du plan d'action, en raison de sa dimension préventive des discriminations. Elle se matérialise par des :

- Journées de sensibilisation en 2020 pour les bénévoles et les professionnel.le.s
- Ateliers, sessions de sensibilisation : en interne des équipes partenaires, en interprofessionnel.le, auprès de différents publics et sur diverses thématiques (stéréotypes, égalité femmes-hommes, ressources humaines, stages, fait religieux, etc).
  - Sensibilisation des salarié.e.s du Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris
  - Sensibilisation de publics d'insertion sociolinguistique et professionnelle
  - Sensibilisation des jeunes sous main de justice
- Lettre d'information trimestrielle

Si certaines sensibilisations et formations ont dû être annulées entre avril et juin, celles qui ont suivi ont pu être maintenues en distanciel, en adaptant le contenu.

### **USAGERS BÉNÉFICIAIRES**

- Nombre total : 144 personnes sensibilisées

Soit :

- Sensibilisation professionnel.le.s : 86
- Sensibilisation jeunes et habitant.e.s : 58





Sensibilisation à la lutte contre les discriminations, © APSV, 10 mars 2020



Sensibilisation «Discriminations au travail : comprendre et agir», © APSV, 10 décembre 2020

## **ACTION 2 CHARTE DE PARRAINAGE POUR LES STAGES DE 3<sup>e</sup>**

### **RAPPEL DES OBJECTIFS**

Une charte de parrainage entre les collèges du 19<sup>e</sup> arrondissement de Paris et des entreprises du territoire a été signée en 2011 afin de :

- Favoriser l'accès aux stages de 3<sup>e</sup> des élèves qui en sont dépourvus par manque de réseau familial
- Qualifier les acteurs et les actrices du territoire en vue de modifier leurs pratiques professionnelles (sala-riés et personnels éducatifs)

### **PARTENAIRES MOBILISÉS**

**Partenariats financiers :** Direction de l'attractivité économique, Direction de la démocratie des citoyen.ne.s et des territoires, Direction départementale de la cohésion sociale (Ville de Paris).

**Partenariats opérationnels :** Les 13 collèges du 19<sup>e</sup>, Le Monde, CFDT, Philharmonie de Paris-Cité de la musique, UGC, Radio France, Mairie 19<sup>e</sup>, Mercure Hôtel, Théâtre Paris-Villette, Centre Pailleron, Cours Florent, Centre Paris Anim' Rebeval, Centre Paris Anim' Mathis; Centre Paris Anim' Place des fêtes; Centre Paris Anim' Clavel, Centre Paris Anim' Angèle Mercier, Centre Paris Anim' Curial, FAFFT, APSV, Caisse primaire de l'assurance maladie, Universcience, Bnp Paribas, ESAT, La Poste, Caisse régionale de l'assurance maladie, Établissement public du parc et de la grande Halle de la Villette, Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris; Immo 3F, Maison des canaux, Le Centquatre-Paris.

### **DESCRIPTION DE L'ACTION**

Cette charte a été réalisée à partir du constat selon lequel 15 à 20 % d'élèves de 3<sup>e</sup> ne parviennent pas à trouver de stage. La Mairie du 19<sup>e</sup> et l'APSV ont investi ce sujet en réalisant un dispositif de parrainage des 13 collèges du 19<sup>e</sup> arrondissement par les entreprises du territoire. Après 7 ans d'existence, les différents partenaires ont décidé de renouveler ce dispositif innovant jusqu'en 2021. Le projet comporte deux volets principaux : le premier consiste à coordonner les stages, le second à sensibiliser et à accompagner les entreprises et le corps enseignant vers une prise de conscience du phénomène discriminatoire et de la mise en place d'une démarche d'égalité de traitement. Un guide à destination des élèves a été produit afin de les accompagner sur les démarches de recherche de stage.

Jusqu'en mars 2020, tous les stages ont pu être maintenus. L'année scolaire 2020-2021 a été beaucoup plus impactée avec des collèges annulant les stages et une partie des entreprises ne pouvant plus accueillir d'élèves.

### **USAGERS BÉNÉFICIAIRES**

- Nombre total : 137
- Usagers-habitants : 94 collégiens et collégiennes
- Professionnel.le.s : 43 personnes référentes (collèges et entreprises)

## **ACTION 3 11E ÉDITION DE LA SEMAINE DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS**

### RAPPEL DES OBJECTIFS

- Impliquer les acteurs sur la prévention et la lutte contre les discriminations
- Impulser une dynamique territoriale autour d'un temps fort annuel
- Communiquer auprès des habitants, des professionnels et du grand public

### PARTENAIRES MOBILISÉS

**Partenariats financiers :** Direction de l'attractivité économique, Direction de la démocratie des citoyen.ne.s et des territoires, ville de Paris, Direction départementale de la cohésion sociale (ville de Paris).

**Partenariats opérationnels:** Défenseur des Droits, SOS homophobie, Centre Paris Anim' Angèle Mercier, Centre social J2P, Agis note et innove, FTCT, MAG jeunes LGBT, FDF, CIDFF, Point d'accès aux Droits 19e, Clichés Urbains, Réseau Mom'artre, Artisans de la philosophie, Centre Paris Anim' Clavel, Collège Mozart, Collège Varèse, Vagabond Vibes, A l'affût, Mairie 19e, Mairie de Paris, APSV.

### DESCRIPTION DE L'ACTION

Du 4 au 12 décembre 2020 a eu lieu la 11ème édition de la semaine contre les discriminations pilotée par l'APSV. La semaine contre les discriminations est un événement collectif mobilisant les partenaires associatifs, économiques et sociaux.

Pendant six jours, les différent.e.s acteur.trice.s du territoire se mobilisent pour proposer de nombreux événements: expositions, spectacles, conférences, animations, témoignages, projections, débats, jeux, etc.

L'APSV, à l'initiative de cette semaine accompagne les acteurs et actrices dans l'organisation de projets inter partenariaux ayant une dimension d'égalité de traitement, de lutte contre les stéréotypes et de compréhension des phénomènes discriminatoires. L'APSV réunit et coordonne les partenaires, leur propose des outils, un accompagnement individuel et collectif et un appui à la conception de leur projet. L'APSV pilote également la journée d'ouverture de la semaine de lutte contre les discriminations.

La crise du COVID a impacté fortement la semaine. Plus de 30 actions étaient prévues. La moitié a été annulée. Cependant, vu le contexte, le maintien de 15 actions révèle la forte mobilisation des partenaires du 19e sur la question des discriminations

## USAGERS BÉNÉFICIAIRES

- 22 partenaires mobilisés
- 15 actions programmées
- Nombre total de bénéficiaires : 465 personnes

Soit :

- Usagers-habitants : 365 personnes
- Professionnels : 100 professionnel.le.s



Support de communication Semaine de lutte contre les discriminations, décembre 2020



Affiche de l'exposition «Grandes femmes» de Clichés urbains, présentée au sein du Centre Paris Anim' Clavel lors de la semaine de lutte contre les discriminations, décembre 2020



Atelier Laiquiz dans une perspective de non-discrimination, Centre social J2P, © APSV 2020

## **ACTION 4 ANIMATION DU RÉSEAU DE REPÉRAGE**

### **RAPPEL DES OBJECTIFS**

- Travailler sur les pratiques professionnelles
- Identifier des discriminations et réagir collectivement face à ces situations
- Favoriser le recours au droit pour les personnes victimes grâce au maillage territorial et à la collaboration avec le Point d'accès au droit et le Défenseur des droits

### **PARTENAIRES MOBILISÉS**

**EPEC, CIDFF, PAD 19, Projets-19, APSAJ, FPCR, Mission locale, Pôle emploi, Délégués du Défenseur des Droits**

### **DESCRIPTION DE L'ACTION**

A raison d'une fois par trimestre, le réseau se réunit afin d'échanger sur des nouveaux cas de discrimination repérés par les professionnels. Nous échangeons sur la qualification de la situation, sur la posture professionnelle et les recours possibles pour la victime.

### **USAGERS BÉNÉFICIAIRES**

- 6 à 10 professionnels réguliers

Comme chaque année, le réseau organise une demi-journée autour d'un critère et d'un domaine spécifique. En 2020, le réseau se réunissait autour des discriminations sexistes dans le domaine de l'emploi avec l'intervention de FDFA et du CIDFF.



Réunion du réseau de repérage «Discriminations sexistes dans l'emploi», 12 mars 2020, ©APSV, 2020

## **ACTION 5 ACTIONS AUTOUR DE LA LAÏCITÉ**

### RAPPEL DES OBJECTIFS

- Former les structures du territoire au cadre de la laïcité
- Faire connaître et diffuser la loi de 1905
- Former les structures à la gestion du fait religieux
- Former les participant.e.s à adopter une posture adéquate à leur environnement professionnel
- Sensibiliser au cadre de la laïcité avec le Laïquiz

### PARTENARIATS MOBILISÉS

**Les structures de l'emploi, de l'éducation, du champ social, les établissements publics, habitantes**

### DESCRIPTION DE L'ACTION

#### **Formation Valeurs de la République et laïcité**

La formation constitue un axe important du plan de lutte contre les discriminations. La gestion du fait religieux et la maîtrise du cadre de la laïcité, dans une perspective de non-discrimination sont des éléments clefs de cette formation. En complément de cette dernière, l'APSV a créé un outil pédagogique, le Laïquizz afin de sensibiliser tout type de public aux questions autour de la laïcité.

#### **Sensibilisation avec le Laïquiz**

Ce jeu construit en 2019 par l'APSV et 7 structures du 19eme est un dispositif pédagogique permettant d'échanger autour de la notion de laïcité dans une perspective de non-discrimination. Reposant sur un cadre juridique et historique, ce jeu permet également d'apporter des réponses aux questions concrètes des participant.es qui concernent la vie quotidienne (travail, éducation, espace public etc). 50 exemplaires ont été produits en 2020 et une sensibilisation a pu avoir lieu.

La crise du COVID a engendré l'annulation d'une formation et le report de deux sensibilisations au Laïquiz en 2021.

### USAGERS-BÉNÉFICIAIRES

- 9 professionnel.le.s formés
- 10 habitant.e.s sensibilisé.e.s



Extrait du jeu Laiquiz, ©APSV, 2020

# ZOOM

## Première sensibilisation des habitantes avec le Laïquiz



Atelier Laïquiz dans une perspective de non-discrimination, Centre social J2P, ©APSV 2020

Lors de l'édition 2020 de la semaine de lutte contre les discriminations, la première sensibilisation avec le Laïquiz a eu lieu au centre social J2P avec le groupe famille.

Ce temps convivial et ludique a permis d'échanger avec les participantes sur les contours de la loi de 1905, sur les droits et obligations en lien avec ce cadre juridique. Il a permis également le partage d'expériences de discriminations vécues par certaines participantes à cause de leur appartenance religieuse. Cette première a été une vraie réussite et 2021 permettra d'en réaliser d'autres.

**Laura CHAUBARD**

PRÉSIDENTE Directrice Générale - Etablissement public du parc et de la grande halle de la Villette

**Laurent BAYLE**

VICE-PRÉSIDENT Directeur Général de l'Etablissement public de la Cité de la Musique - Philharmonie de Paris

**Anne-Claire AMPROU**

TRÉSORIÈRE Directrice générale déléguée Universcience

**Emilie DELORME**

SECRÉTAIRE Directrice du Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris

**Daniel COLLING**

ADMINISTRATEUR Directeur du Zénith Paris-La Villette

**Frédéric POISSON**

ADMINISTRATEUR Délégué aux grands projets d'aménagement et au développement durable - Universcience

**Adrien DE VAN**

ADMINISTRATEUR Directeur du théâtre Paris-Villette

**Lucille SAGNIER**

ADMINISTRATRICE Directrice des ressources humaines - Etablissement public du parc et de la grande halle de la Villette

## **ADMINISTRATION**

Olivier FLAMENT directeur général

Marie HATET directrice adjointe

Astrid MOULIN assistante de direction

Jamila RAFIKI comptable

Frédéric MENDES gestionnaire ressources humaines

Lucille BALLARINI chargée de communication

## **PRÉVENTION**

Réminicie METAYER éducatrice socioéducative chargée des projets collectifs

Camille MENTREL chargée de mission éducation aux médias

## **FORMATION**

Grace BOGLO responsable de formation

Mélanie LE MINH MAN chargée de formation

## **DÉVELOPPEMENT SOCIAL**

Lucille BALLARINI chargée de mission éducation artistique et culturelle

Maud BERTON chargée de mission éducation artistique et culturelle

Marie LEMOINE chargée de mission éducation artistique et culturelle

Guillaume PELÉ-ROCHEREAU coordinateur du plan de lutte contre les discriminations



• A • AD de Saône et Loire • AD de Haute Loire • Agis note et innove • AJAM • AKTO • ANDRA • ANFH • APAVE CERTIFICATION • APSAJ • Archives Nationales • Artisans de la philosophie • Association article 1 • Association d'éducation populaire Charonne-Réunion (AEPCR) • Association des Archivistes de France • Association médiation familiale et conseil conjugal • Association Olga Spitzer • Aurore • B • Bats l'aile • Bicause • Bnp paribas • C • Cabaret sauvage • Cafézöïde • Caisse d'allocation familiales de Paris • Caisse d'allocations familiales de Seine-Saint-Denis • Caisse régionale d'assurance maladie d'Île-de-France • Cap emploi • Cartooning for Peace • CentQuatre • Centre d'activités de jour Suzanne Aussaguel • Centre de ressources politique ville • Centre d'informations du droit des femmes et des familles de Paris • Centre éducatif fermé d'Épinay-sur-Seine • CENTRE INFFO • Centre Paris Anim' Angel Parra • Centre Paris Anim' Angèle Mercier • Centre Paris Anim' Clavel • Centre Paris Anim' Curial • Centre Paris Anim' Marc Sangner • Centre Paris Anim' Mathis • Centre Paris Anim' Place des fêtes • Centre Paris Anim' Rebeval • Centre social CAF Tanger • Centre social Etincelles • Centre socioculturel Rosa Parks • CIEJ Espace dynamique d'insertion • CILA • Cité de la musique - Philharmonie de Paris • Cité de la santé • Cité des métiers • Club Ados Réussite Antony • Club Les Réglisses • CNFPT • Collectif indépendant des locataires de la résidence Tanger (CIRT) • Collectif réfugiés • Collège Aubrac • Collège Brassens • Collège Budé • Collège Clémenceau • Collège Delaunay • Collège Dormoy • Collège Houel • Collège Méliès • Collège Mendès France • Collège Michelet • Collège Michelet (Saint Ouen) • Collège Pailleron • Collège Rouault • Collège Varèse • Collège Villon • Communauté d'agglomération Est Ensemble • Confédération française démocratique du travail • Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance • Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris • Cours florent • CREPI • Culture prioritaire • Culture Prioritaire (Hauts-de-Seine) • D • DAC - Ville de Paris • DAE - Ville de Paris • DASCO Action collégiens • DASES - Ville de Paris • Dassault aviation • DDCT - Ville de Paris • Défenseur des droits • DJS - Ville de Paris • DPSP - Ville de Paris • Direction territoriale de la PJJ 75 • Disneyland Paris • DJS - Ville de Paris • DPSP - Ville de Paris • DRAC Île-de-France • E • E-futura • Ecole élémentaire Colette Magny • Ecole élémentaire de Clignancourt • Ecole élémentaire Langevin-Wallon • Ecole élémentaire Wallon • Ecole maternelle Cambrai • Ecole maternelle Claude Bernard • Ecole maternelle et élémentaire Langevin • Ecole maternelle Véronique et Florestan • EDF • e-enfance • Eloquentia • EPEC • Equipe de développement local 19e • Espace 19 • Espace de proximité Jacques Brel • Espace sportif Pailleron • Etablissement et service d'aide par le travail rallion • Etablissement Public du Parc et de la Grande Halle de la Villette • F • Fédération des Tunisiens et citoyens des deux rives • Femmes pour le dire femmes pour agir • Fondation Fiminco • Fondation jeunesse Feu vert • Fondation œuvre de protection des enfants juifs • Fonds d'assurance formation du travail temporaire • Fonds du 11 janvier • Forum des images • Foyer Tandou • France Terre d'Asile • G • Gaîté lyrique • GRAJAR • H • Hall de la chanson • I • Ifremer • IMP Cours Hervé • J • J2P • L • La grande métropole de Chartres • La ligue de l'enseignement • Le Monde • Le Sénat • Les Promeneurs du net - réseau 93 • Librairie du Parc Actes sud • Lycée Professionnel Charles de Gaulle • M • Mag jeunes LGBT • Maire d'Alfortville • Mairie de Chamonix • Mairie de Chelles • Mairie de Saint-Germain-en-Laye • Mairie du 19e arrondissement • Maison de la Radio • Maison du Bas-Belleville • Maisons des canaux • Mécénat musical Société Générale • MILDECA • Ministère de la justice • Mission locale de Paris • Montfort théâtre • Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples • O • OPCO 2II • OPCO Atlas • OPCO EP • OPEJ Club du canal • Orchestre de chambre de Paris • P • PAGE • Palais des femmes • Paris Habitat • PLIE Emmaüs Solidarité • Point d'accès au droit 19e • Point Information Jeunesse Romainville • Pôle Emploi • Préfecture de Paris Île-de-France (DDCS) • Préfecture de Seine-Saint-Denis (Politique de la Ville) • Pro archives systèmes • Programme de réussite éducative de Neuilly-sur-Marne • Programme de réussite éducative de Pantin • Projets 19 • Q • QBE • R • Radio France • Rectorat de Paris • Régie de quartier 19e • Région Île-de-France • Réseau d'assistance aux victimes d'agressions et de discriminations • S • Samu social de Paris • Santé Publique France • SAU 75-ANRS • Science Po Paris • SEAT Bobigny • Service de prévention spécialisée Les réglisses • SOS Homophobie • SPIP 75 • T • Théâtre de la Ville • Théâtre national de Chaillot • Théâtre Paris-Villette • Total • Trabendo • U • UEMO Château-d'eau • UEMO Chemin vert • UEMO d'Aubervilliers • UEMO de Noisy-le-Grand • UEMO de Pierrefitte sur Seine • UEMO Drancy • UEMO du Raincy • UEMO Friant • UEMO Gare de l'est • UEMO Goubet • UEMO Les Lilas • UEMO Pantin • UEMO Paris Bastille • UEMO Romainville • UEMO St Ouen • Uniformation • Union générale cinématographique • Université Dauphine • Université Évry • Université Paris 8 • V • Vagabond Vibes • Ville de Paris - direction de l'urbanisme • Ville de Romainville • Ville de Tremblay • Villette emploi • Villette Makerz • Voies navigables de France • Y • Ya fouei • Z • Zénith Paris-La Villette

Pavillon des maquettes

211, avenue Jean Jaurès – 75019 PARIS

Tél : 01 40 03 77 76

<http://www.apsv.fr>

N° d'enregistrement à la préfecture de Paris :

86/1130 le 20 mars 1986.

SIRET : 340 635 176 00019

Code NAF : 8899 B

Organisme de formation N° 1175 11059 75

APSV

Association de prévention

du site de la Villette,

mai 2020

